

2019

APERÇU DES BESOINS HUMANITAIRES

PERSONNES DANS LE BESOIN

3,2M

NOV 2018



MALI

Photo: OCHA/Katy THIAM

Ce document est élaboré au nom de l'Equipe Humanitaire Pays et de ses partenaires.

Ce document présente la vision de la crise partagée par l' Equipe Humanitaire Pays, y compris les besoins humanitaires les plus pressants et le nombre estimé de personnes ayant besoin d'assistance. Il constitue une base factuelle consolidée et contribue à informer la planification stratégique conjointe de réponse.

Les appellations utilisées sur ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



www.unocha.org/mali



www.humanitarianresponse.info/en/operations/mali



@OCHA_Mali



www.facebook.com/ochamali.net

PARTIE I: RÉSUMÉ



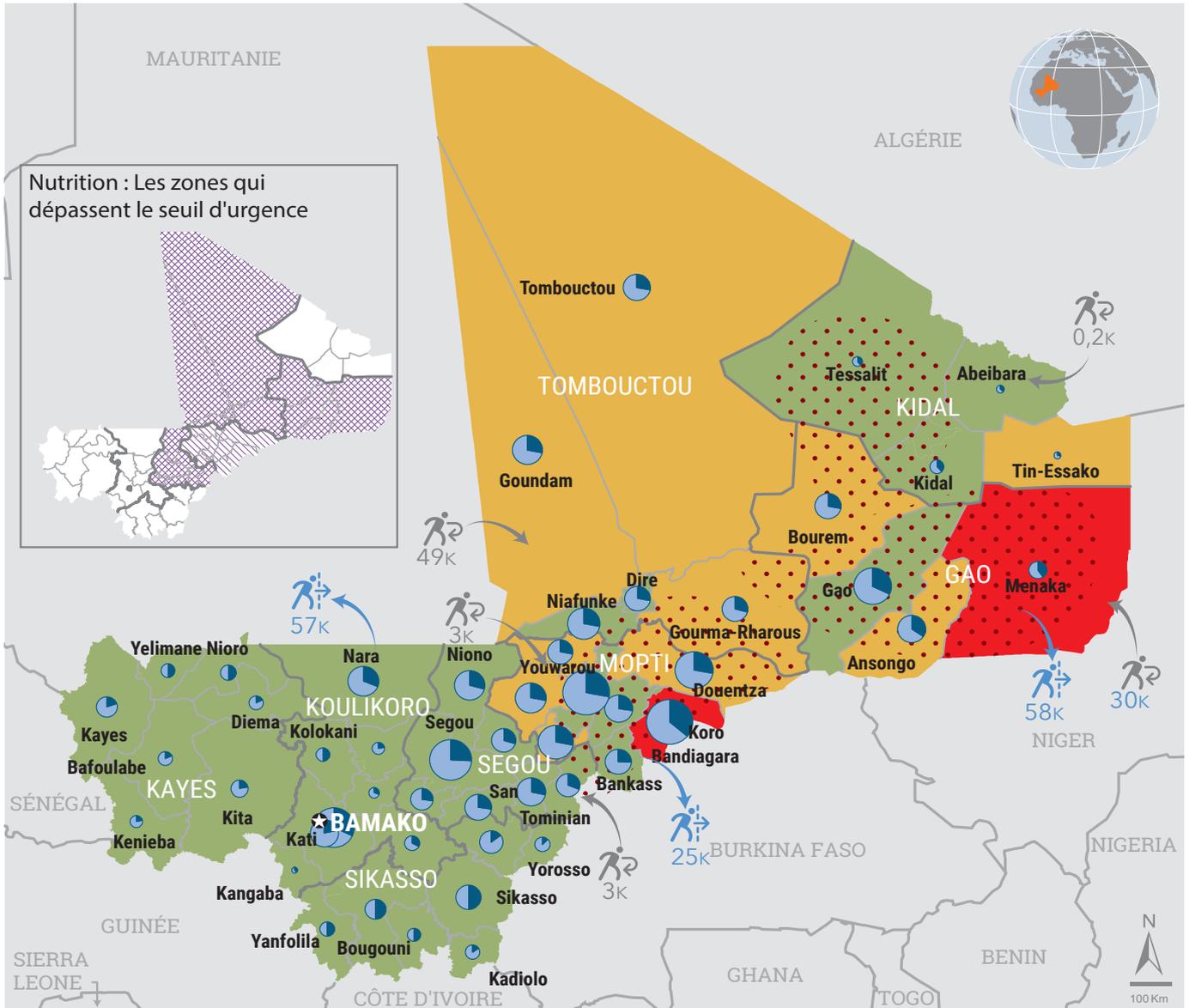
	Besoins humanitaires et chiffres clés	05
	Analyse intersectorielle et besoins humanitaires	07
	Impact de la crise	10
	Chronologie : evenements et personnes déplacées internes	16
	Personnes ayant besoins d'assistance	17
	Analyse multisectorielle des besoins	18
	Accès humanitaire	20
	Aperçu de la situation sécuritaire des ONG	22
	Personnes dans le besoin par statue age et sexe	23
	Perception des personnes affectées et redevabilité.....	24

PERSONNES
AFFECTÉES

7,2M

PERSONNES
DANS LE BESOIN

3,2M



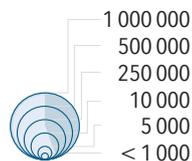
Affectées et dans le besoin

Par région :

Régions	Affectées	Dans le besoin
Bamako	375k	176k
Gao	725k	354k
Kayes	395k	175k
Kidal	91k	54k
Koulikoro	555k	241k
Mopti	2.3M	967k
Segou	1.3M	520k
Sikasso	558k	372k
Tombouctou	902k	355k

Par cercle:

Plus le graphique camembert est grand, plus le nombre de personnes affectées et dans le besoin est élevé.



Mouvements de population



Zones de conflit



Nutrition (voir la carte nutritionnelle en encadré)



Sécurité alimentaire



Sources: HPC 2019, Cluster Data, Cadre Harmonisé oct 2018, Rapport sur les mouvements de populations du 18 oct. 2018 (<https://bit.ly/2S3veWh>), UNHCR Data portal au 31 oct. 2018.
A noter : Les frontières et les noms montrés sur cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par les Nations Unies.

BESOINS HUMANITAIRES

ET CHIFFRES CLÉS

Dans un contexte de sous-développement et de pauvreté chronique, les conflits, l'insécurité et les désastres naturels (inondations et sécheresses) sont les principaux déterminants de la crise humanitaire qui affecte **7,2 millions de personnes** au Mali, dont environ 50% de femmes, 19% des enfants de moins de 5 ans et 3,5% des personnes âgées de 60 ans et plus. Ces chocs récurrents et successifs empêchent **3,2 millions de personnes** parmi les plus vulnérables d'assurer leur sécurité alimentaire, d'accéder aux soins de santé et de nutrition et d'être protégées contre les effets des conflits. Notons que plus de 220 000 enfants n'ont pas accès à l'école du fait du conflit et de l'insécurité.

La détérioration continue de la situation sécuritaire et les effets des désastres naturels ont entraîné des destructions d'infrastructures, de biens et de moyens de production ou de subsistance, la perte de documentation, des déplacements forcés, ainsi que de nombreuses violations des droits humains et une faible présence étatique engendrant un accès limité des populations aux services sociaux de base et accentuant la pression sur le peu de services disponibles aux communautés dans les zones d'accueil. En conséquence, les vulnérabilités sont exacerbées et la résilience des populations et des communautés affaiblies, ce qui affecte leur capacité de faire face aux chocs.

BESOINS HUMANITAIRES

**Sécurité Alimentaire**

En novembre 2018, le Cadre Harmonisé estime le nombre de maliens en insécurité alimentaire et nutritionnelle à 2,5 millions de personnes, soit près de 13% de la population. Cette diminution de 4.6 millions en fin 2018 à 2.5 millions en début 2019 est essentiellement due à une bonne saison agro-pastorale (globalement bonne saison des pluies sauf pour quelques régions).

Parmi elles, 185 000 ont des besoins immédiats pour leur survie et nécessitent une assistance alimentaire d'urgence (phase 3 et plus) et 2,3 millions ont besoin d'une protection de leurs moyens de subsistance (phase 2). En 2018, la pluviométrie (inondations et irrégularités) et l'insécurité ont affecté particulièrement les populations du centre et du nord du Mali.

Les dégâts causés par les inondations ont provoqué des baisses localisées de production - avec un impact négatif sur la disponibilité des denrées alimentaires - au nord du Mali (régions de Tombouctou, Gao et Kidal). Il en est de même pour le centre du Mali (région de Mopti) où les conditions pluviométriques insatisfaisantes combinées aux conflits intercommunautaires ont entraîné une réduction des surfaces cultivées. L'insécurité perturbe les circuits de production, l'approvisionnement ainsi que le fonctionnement des marchés et engendre d'importants déplacements de populations, ce qui se traduit par un accroissement des difficultés d'accès à la nourriture pour les populations vulnérables.

Il est estimé que plus de 3,5 millions de personnes se trouveront sous pression dès le début des périodes de soudure pastorales et agricoles, parmi lesquelles 416 000 personnes auront besoin d'une assistance d'urgence.

**Santé/Nutrition/Eau, Hygiène et Assainissement (EHA)**

Selon les résultats de l'enquête SMART de juillet 2018, 11,2% des enfants de 6-59 mois, soit 657 000 enfants, souffrent de malnutrition aiguë (dont 2,6% sous sa forme sévère). Les régions de Gao, Ménaka, Tombouctou, Ségou, Taoudénit et le district de Bamako sont en situation de crise nutritionnelle avec des prévalences de malnutrition aiguë globale supérieures à 10% (et/ou des taux de malnutrition aiguë sévère supérieurs à 2%, seuil d'urgence selon les critères définis par l'OMS).

Les faiblesses chroniques et structurelles des services sociaux de base, exacerbées par l'impact négatif de chocs récurrents et les dysfonctionnements des services techniques étatiques dans les zones les plus affectées par les conflits, continuent à limiter l'offre et l'accès aux soins et services de qualité, dont la prise en charge sanitaire et nutritionnelle des personnes vulnérables. Les risques d'apparition et/ou de hausse des maladies (y inclus la malnutrition) sont accrus en raison de la dégradation des conditions d'hygiène et d'assainissement, d'un régime alimentaire inadéquat, ainsi que du manque d'articles EHA (kits d'hygiène), d'eau potable, d'abris et/ou de latrines. En outre, les déplacements de populations accentuent la pression sur les ressources disponibles au niveau des zones/communautés d'accueil, détériorant la qualité des services et des soins. Une épidémie de rougeole a atteint 27% des districts sanitaires que compte le pays en 2018. Le déficit en ressources humaines qualifiées dans le domaine de la santé s'est accentué dans les régions du nord et du centre qui comptent seulement 3,14 professionnels de santé pour 10 000 habitants (vs 5,2 en 2017), ce qui est loin des normes de l'OMS de 23 pour 10 000. Du fait de la crise dans ces régions, 17% des structures sanitaires ne sont pas fonctionnelles. Par conséquent, plus de 40% des femmes accouchent sans être assistées par un personnel qualifié. Au niveau national, le taux brut de mortalité est de 0,31 décès/10 000 par jour et celui relatif aux enfants de moins de 5 ans est de 0,21 décès/10 000 par jour.

**Protection/Education**

La situation de protection s'est détériorée au Mali en 2018, notamment dans le centre. De janvier à juillet 2018, le projet de monitoring de protection du HCR a enregistré 600 allégations de violations des droits de l'homme commises contre 502 hommes, 17 garçons, 22 filles et 59 femmes dans les régions du nord et du centre Mali.

Du 1er janvier au 31 août 2018, 1 742 cas de Violence basée sur le genre (VBG) ont été rapportés, contre 833 pour la même période en 2017, soit une hausse de 109%, dont 52% de violences sexuelles (incluant 11% de viols), 13% d'agressions physiques, 6% de mariages forcés, 16% de violences physiques et 13% de dénis de ressources et d'opportunités. En ce qui concerne la lutte antimines humanitaire, en dépit des efforts des acteurs et la réduction du nombre de victimes de restes explosifs de guerre (REG), la menace explosive persiste pour les populations. Comme le montre l'augmentation des victimes civiles d'engins explosifs, y compris les engins explosifs improvisés (EEI), REG et les mines. En 2018 (jan-nov), les civils représentent 39% des victimes d'EEI, contre les 15% enregistrés en 2017. Au 30 septembre 2018, du fait des crises récurrentes qui affectent le nord et le centre du Mali, 217 322 maliens sont toujours déplacés. Pour la même période, 365 violations des droits de l'enfant (affectant 159 enfants, 30 filles et 129 garçons) commises par les parties au conflit ont été documentées par le mécanisme de surveillance et de communication (MRM). La détention des enfants pour association ou présomption d'association aux mouvements terroristes reste préoccupante, avec 24 enfants arrêtés par les forces de sécurité nationales et internationales. Pour l'éducation, du fait de l'insécurité multiforme, des écoles sont soit détruites ou endommagées, fermées, occupées ou rendues dysfonctionnelles suite à la fuite des enseignants. Le personnel (y compris les enseignants) a souvent été contraint d'abandonner leur poste ou zone de travail. Ainsi, 2 millions d'enfants n'ont pas accès à l'école, dont 220 500 subissent les conséquences directes du conflit, qui a entraîné la fermeture de 735 écoles dans les régions centre et nord du Mali.

Accès humanitaire :

Le contexte de l'accès humanitaire s'envenime avec la complexification du contexte opérationnel et la multiplication des acteurs armés, en particulier dans le centre. De même, les multiples opérations armées, y inclus anti-terroristes, peuvent avoir un impact sur le mouvement aérien et terrestre des acteurs humanitaires, retardant ainsi la délivrance de l'aide. Par ailleurs, les effets de certaines décisions administratives comme la décision du Chef d'état-major général des armées (CEMGA), de février 2018 portant interdiction sur la circulation des motos et pickup up dans les régions de Ségou, Mopti et Tombouctou, ont entravé la mise en œuvre des activités humanitaires. Enfin, l'augmentation de la criminalité contre les acteurs humanitaires dans certaines régions (Ménaka, Tombouctou) et le détournement de l'aide (Koro, Bankass) contribuent également à limiter l'accès.

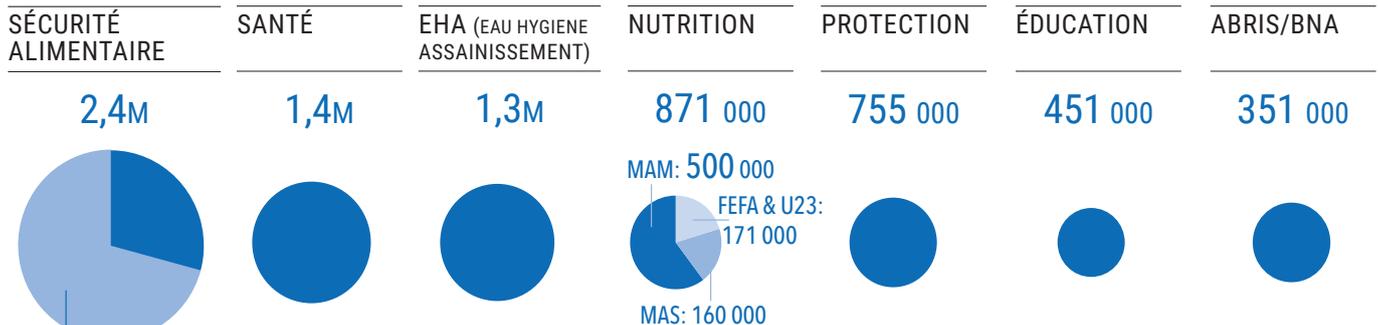
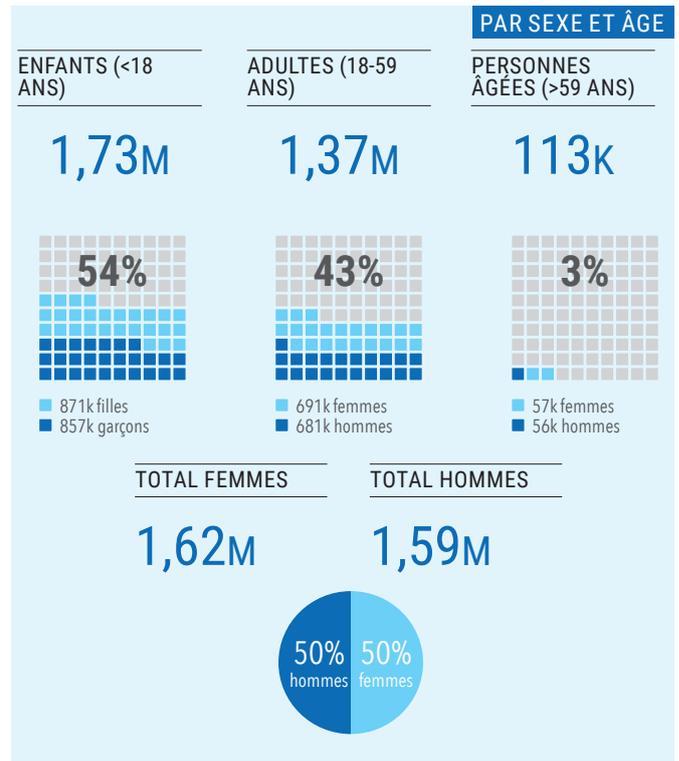
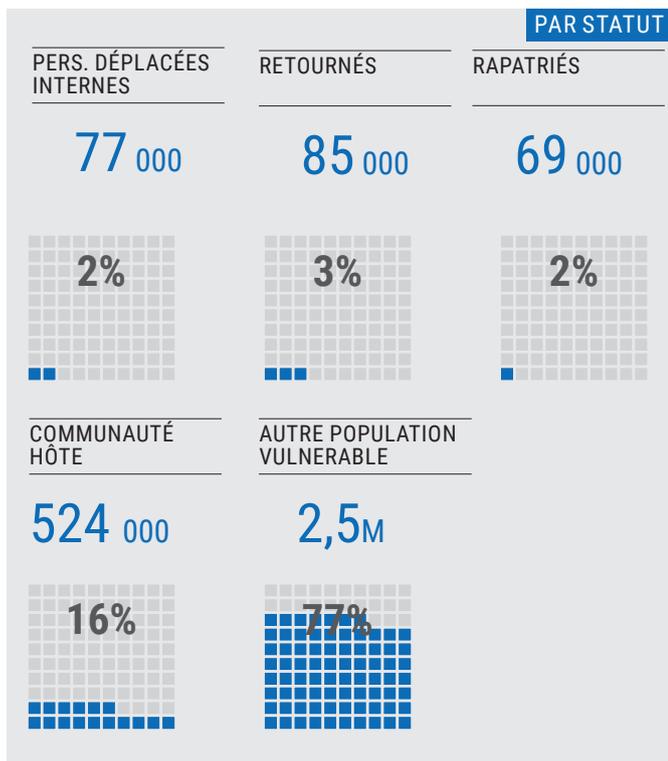
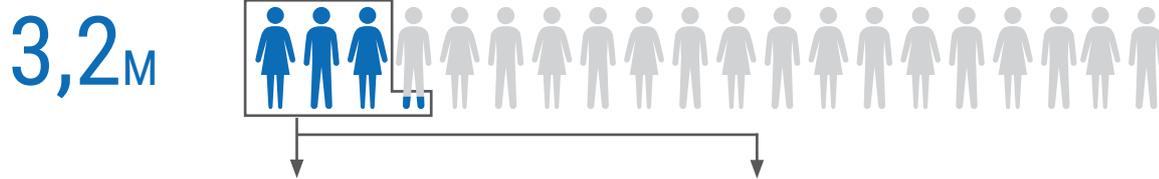
POPULATION TOTALE



NOMBRE DE PERSONNES AFFECTÉES



NOMBRE DE PERSONNES AYANT BESOIN D'ASSISTANCE HUMANITAIRE



DANS LE BESOIN PAR RAPPORT AUX PERS. AFFECTÉES : 2,4M

ANALYSE INTERSECTORIELLE DU CONTEXTE ET DES BESOINS HUMANITAIRES

L'analyse intersectorielle des besoins humanitaires¹ pour 2019 s'articule autour des thématiques clés que sont (1) Sécurité alimentaire, (2) Santé et Nutrition, et (3) Protection et Education. Elle permet une compréhension holistique et intégrée des besoins humanitaires de survie et de protection des moyens d'existence des groupes de populations les plus vulnérables en raison de leur statut (déplacés internes, retournés, rapatriés, réfugiés, populations hôtes) et/ou de leur mode de vie (agriculture, élevage, nomadisme, pêche et commerce) ainsi que des zones géographiques les plus affectées par la crise humanitaire. Pour chacun de ces groupes de population et zones géographiques, elle permet de comprendre (i) les raisons de ces besoins, y compris les facteurs communs² qui causent ou sont associés aux besoins ; (ii) les corrélations entre les besoins et les facteurs structurels ; (iii) comment ces besoins se manifestent, coexistent et sont interdépendants ; (iv) comment ces besoins pourraient évoluer ; et (v) les conséquences humanitaires de la crise.

1. La note méthodologique de l'analyse intersectorielle est disponible en annexe.

2. Facteurs contributifs immédiats, conjoncturels, sous-jacents, chroniques, fondamentaux dits de base, structurels et/ou saisonniers.

CAUSES PROFONDES ET FACTEURS CONTRIBUTIFS DE LA CRISE

Les crises humanitaires au Mali résultent des effets combinés des conflits, de l'insécurité multiforme et des désastres naturels (inondations et sécheresses) dus aux changements climatiques. Ces chocs récurrents déstabilisent les moyens de subsistance de millions de personnes, ce qui exacerbe leurs vulnérabilités et les empêchent de subvenir à leurs besoins par eux-mêmes.

Les crises humanitaires prolongées au Mali trouvent leurs racines dans un terreau de vulnérabilités socio-politiques et économiques accentués par le sous-développement, la pauvreté chronique et la récurrence de chocs climatiques (inondations et sécheresses). La faiblesse de l'autorité et de la présence de l'État - au centre et au nord du Mali - couplée aux problèmes

de gouvernance et du sentiment d'impunité a aggravé les inégalités dans les rapports sociaux (discriminations, violations et violences) et exacerbé l'insécurité résultant des conflits et des actes de banditisme. L'absence de l'autorité de l'État a également favorisé l'activisme de acteurs armés et une circulation accrue d'armes de divers calibres.

Sous-développement, pauvreté et inégalités sociales : des facteurs structurels qui aggravent les besoins.

Les indicateurs socio-économiques clés du Mali mettent en évidence les inégalités sociales et les vulnérabilités de sa population. Malgré les efforts du Gouvernement dans la lutte contre la pauvreté, 45% des maliens vivent toujours sous le seuil de pauvreté de \$1,90 par jour. Pour 2018, le Mali est classé 182ème sur 189 en matière de développement humain, avec un indice qui avoisine 0,42 Indice de Développement Humain (IDH).

32% de la population a accès à des centres de santé communautaires (CSCOM) disposant de services de soins appropriés. Sur le plan de l'éducation, 30% des enfants en âge d'aller à l'école n'ont pas accès à l'enseignement fondamental. L'indice de parité fille/garçon en termes d'accès à l'éducation est de 0,84³, autrement dit les filles ont 16% de chances en moins d'aller à l'école que les garçons. Le taux d'accès à l'eau potable s'est amélioré au niveau national atteignant 68% en 2018, mais les disparités sont profondes entre les zones urbaines et les

zones rurales où l'accès à l'eau potable est en deçà de 50% par endroit dans plusieurs régions, en particulier Taoudénit, Kidal et Tombouctou dans le nord.

En matière de genre, le pays est classé 157e sur 160 sur l'indice du développement Genre (Gender Inequality Index - GII). Les paramètres sociaux pour les femmes sont très bas. Selon les résultats de l'enquête nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (ENSAN) de septembre 2018, le revenu moyen mensuel des ménages dirigés par une femme (\$168,8) est de 22% plus bas que ceux dirigés par un homme (\$215,3) alors que les dépenses minimum mensuelles nécessaires pour un ménage sont estimées à plus de \$200. Les femmes et les enfants contribuent, en moyenne et respectivement, à hauteur de 10% et 1% aux revenus mensuels moyens des ménages (ENSAN septembre 2018). En matière d'emploi, près de 80% des hommes ont accès à un emploi rémunéré alors que ce taux se situe autour de 60% pour les femmes⁴. La faible présence des femmes sur le marché de l'emploi serait due à leurs occupations au sein de leur foyer.

3. Information donnée par le coordonnateur de Cellule technique du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CT-CSLP) à l'atelier National du cycle de Programme Humanitaire 2019, septembre 2018

4. PNUD, Briefing note for countries on the 2018 Statistical Update.

Ces inégalités entre les zones géographiques et dans les rapports sociaux, dont celles liées au genre, sont des facteurs qui exacerbent la pauvreté, fragilisent la résilience des ménages,

accentuent la sévérité des besoins humanitaires et constituent un frein au développement du Mali.

Une vulnérabilité extrême induite par une forte exposition à des menaces au risque d'occurrence élevé.

"Le niveau des besoins est plus élevé que jamais depuis le début de la crise sécuritaire en 2012.

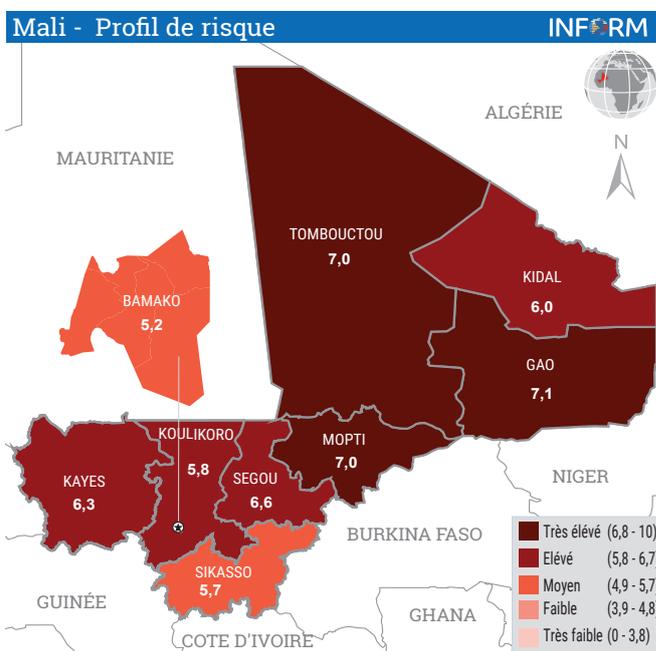
Sans financement, la crise va s'aggraver et devenir encore plus difficile à combattre."

Ursula Mueller, UN Assistant Secretary-General for Humanitarian Affairs and Deputy Emergency Relief Coordinator, 31/08/2018

L'impact des conflits, des inondations et de la sécheresse sur la vie et les moyens d'existence des populations ainsi que sur les services sociaux de base (y compris juridiques) est particulièrement négatif pour les groupes de population déjà vulnérables avant les chocs. Le niveau de vulnérabilité est en fonction du degré d'exposition, de la sévérité du choc, de l'existence ou non de mécanismes/stratégies d'adaptation, et de l'apport ou non d'assistance extérieure. Les facteurs de vulnérabilité sont entre autres dûs au statut des personnes (déplacés internes, retournés, rapatriés, réfugiés, populations hôtes), à leur mode de vie ou moyens de subsistance (agriculture, élevage, nomadisme/transhumance, pêche et commerce) ainsi qu'à certaines caractéristiques individuelles (enfants de moins de 5 ans, femmes enceintes et allaitantes, personnes âgées, etc.).

Du fait de sa forte exposition aux conflits et autres risques de chocs en lien avec les aléas climatiques, le Mali fait partie des pays les plus à risque pour les crises humanitaires et catastrophes naturelles : il se classe 20e sur 191 avec un indice pour la gestion des risques (INFORM⁵) de niveau 6 sur une échelle qui en compte 10. L'exposition au risque de conflit est de loin le plus

considérable avec un indice de 9,9 sur 10, suivi des inondations avec 7 sur 10 et de la sécheresse avec 5,1 sur 10. Le faible niveau de développement du pays entraînant des faiblesses et dysfonctionnements des services sociaux de base ainsi que des mécanismes de veille, de prévention et de gestion ou de réponse aux catastrophes, constitue le facteur sous-jacent majeur des besoins humanitaires. L'extrême pauvreté d'un grand nombre de ménages mine fortement leur capacité à faire face aux crises et aux désastres naturels (indice de résilience de niveau 6,8) et les inégalités de genre (5,6/10) aggravent des besoins. Les groupes les plus vulnérables sont les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes/allaitantes (7,5/10) et les personnes déplacées, retournées, et réfugiées (5,5/10).



Pression démographique, transhumance et conflits intercommunautaires

Pour faire face aux conditions climatiques et environnementales précaires, la migration des populations du nord vers le sud du pays est devenue une stratégie clé de survie. Ainsi, lorsque la saison sèche commence vers la fin octobre, les premiers mouvements de transhumance du nord vers le sud sont observés alors que les mouvements en sens inverse ont lieu vers la fin juin au moment du démarrage de la saison des pluies. Ces mouvements saisonniers qui rythment depuis toujours la vie dans ces régions sont cependant devenus des facteurs de conflit intercommunautaire.

Les zones de la vallée du fleuve Niger sont soumises à une forte pression démographique due aux mouvements de transhumance des éleveurs du nord et d'une forte croissance démographique (3,6% par an selon la Direction Nationale de la Population). Cette dernière entraîne une forte pression agricole caractérisée par l'augmentation des surfaces cultivables au détriment des espaces pastoraux, alors que la pression pastorale s'accroît dans ces mêmes zones avec l'augmentation des troupeaux en

quête de pâturages et de points d'eau⁶. Les conflits entre éleveurs et agriculteurs deviennent inévitables : les éleveurs se plaignent de l'extension des territoires agricoles et de la réduction de ceux disponibles pour l'élevage.

Inversement, les agriculteurs accusent les éleveurs de ne pas respecter les cycles agricoles ou de ne pas emprunter les pistes dédiées au bétail. Ces conflits traditionnels entre éleveurs et agriculteurs étaient autrefois réglés à travers des mécanismes traditionnels comme la chefferie, les leaders religieux ou autres comités de médiation. La capacité de prévention et de résolution des conflits de ces derniers s'est érodée avec la perte des référentiels socio-culturels et la quasi absence de l'État dans les régions du nord et du centre, entraînant l'usage de plus en plus fréquent de la violence comme moyen de résolution de conflit⁷. La circulation des armes a considérablement augmenté le taux de létalité de ces conflits. Une course à l'armement et le recours

6. Mali central : "la fabrique d'une insurrection ?", International Crisis Group, 6 juillet 2016

7. Etude cartographique des conflits dans les régions du centre et du nord du Mali, CERCAD, mai 2018

aux professionnels de la violence, pouvant donner l'avantage dans un conflit, sont observés. Ce contexte offre aux acteurs armés un terrain propice pour s'infiltrer dans les communautés pour accéder à certains couloirs de transhumance ou d'autres ressources naturelles⁸ en prétextant offrir la protection

8. Mali central : "la fabrique d'une insurrection ?" International Crisis Group, 6 juillet 2016

INONDATIONS : UNE VULNÉRABILITÉ RENFORCÉE PAR UN DÉFICIT D'AMÉNAGEMENT

Il est estimé que plus de 200 communes⁹ sont exposées annuellement au risque d'inondation. La majorité des zones les plus à risque sont aussi les plus peuplées. Une cartographie des inondations survenues au Mali de 1999 à 2013 montre trois principales zones d'inondation du pays : (i) les vastes zones d'agriculture irriguée dans le delta intérieur du Niger, comprenant les régions de Ségou et de Mopti ; (ii) les zones inondables - relativement dispersées, dans la région de Kayes - au cœur des bassins versants du fleuve Sénégal ; (iii) les régions de Kidal, Gao et le sud de la région de Tombouctou qui présentent également des zones inondables ou/et des zones humides à proximité des affluents.

Selon l'étude des inondations de 1999 à 2013, les zones les plus peuplées sont aussi a priori les plus sinistrées. Il y a une corrélation entre l'impact des inondations et des catastrophes en général et la forte démographie et la vulnérabilité de la zone et de la population, qui est notamment due à l'existence de constructions anarchiques ou d'activités agricoles intenses dans le lit des cours d'eau¹⁰. La faiblesse de la planification urbanistique

9. Résultat des ateliers régionaux en préparatif aux analyses HNO 2019

10. Programme d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques Juillet 2017

SÈCHERESSE : UNE VULNÉRABILITÉ RENFORCÉE PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES ACTIVITÉS HUMAINES

En moyenne, il est estimé que près de 250 communes¹¹ sont exposées annuellement au risque de sécheresse. Comme le corrobore l'Analyse Intégrée du Contexte (AIC) du PAM pour le Mali (octobre 2017), le risque de sécheresse augmente en suivant le gradient Sud-Nord : les zones les plus exposées se trouvant dans les cercles sahariens et sahéliens (tous les cercles du nord du Mali, la bande allant de Gao-Ansongo à Nioro-Bafoulabe en passant par Dire-Niafunke-Tenenkou, Niono-Ségou et Nara-Dioila) et les cercles de Kayes et Yelimane à l'ouest.

La déforestation en lien avec le défrichement incontrôlé et anarchique ainsi que les coupes abusives de bois pour le chauffage et la cuisson, et les feux de brousse contribuent à en aggraver l'impact. A cela s'ajoute le changement climatique qui accentue la variabilité du climat et une insuffisance et/ou une mauvaise répartition spatiotemporelle des pluies. La mauvaise gestion de l'environnement (en lien avec la surexploitation des ressources naturelles, la non application stricte des textes réglementaires en vigueur, la mauvaise application des politiques de développement, le surcreusement des fleuves et mares, le non reboisement, etc.) ainsi que les mauvaises pratiques agro-pastorales et halieutiques (mauvaise gestion de

nécessaire. Aussi, au moins 167 sur les 248 communes les plus exposées aux sècheresses (soit près de 70% d'entre elles), majoritairement situées dans le nord, sont devenues les théâtres de conflits et d'insécurité multiforme. La majorité de ces zones de conflits et de sécheresse se trouvent dans le delta intérieur du Niger ou autour des cours d'eau dans les régions plus au nord.

et d'aménagement du territoire est l'une des principales causes sous-jacentes de cette vulnérabilité. L'aménagement urbain non planifié ou le faible niveau d'urbanisation se traduit par des problèmes d'aménagements des espaces ou de l'environnement et par des infrastructures EHA (puits, forages, digues, systèmes/ouvrages/réseaux de collecte, d'évacuation et de drainage des déchets et des eaux usées et pluviales, etc.) absentes, inadaptées, insuffisantes ou dysfonctionnelles qui augmentent la vulnérabilité aux inondations. Ces problèmes sont accentués par des travaux d'entretien ou de maintenance de mauvaise qualité par manque de capacités et de moyens. En outre, la mauvaise gouvernance foncière et l'occupation anarchique des zones inondables et l'installation d'habitats précaires dans les zones à risques (tels les berges des fleuves, les lits majeurs des cours d'eau, les caniveaux), les constructions anarchiques (maisons, écoles, infrastructures) dans les villes et villages, les viabilisations non adaptées, certaines pratiques agricoles, l'incivisme de certaines populations sont autant d'autres facteurs aggravants qui accentuent l'impact des inondations quand elles surviennent.

11. Résultat des ateliers régionaux en préparatif aux analyses HNO 2019

IMPACT DE LA

CRISE

Tout au long de l'année 2018, les conflits, les inondations et la sécheresse ont contribué à la stagnation ou détérioration de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (baisse des disponibilités, augmentation des problèmes d'accès et d'utilisation alimentaire, instabilité alimentaire et nutritionnelle). Par ailleurs, elles accroissent les faiblesses, insuffisances et dysfonctionnements des services sociaux de base ainsi que des mécanismes de prévention et réponse de protection ainsi que de prévention, gestion ou de réponse aux catastrophes. Les problèmes de protection (VBG, violations et abus des droits humains, violations graves des droits des enfants, dangers des engins explosifs et des mines, problèmes majeurs de cohésion sociale, chocs psychologiques et traumatismes physiques), d'éducation, de santé, de nutrition et d'EHA se sont aggravés. Ces chocs ont fréquemment entraîné des déplacements importants de populations et des abandons et pertes des biens, d'actifs et de moyens de subsistance. Ils ont contribué à l'accentuation de la pression et des vulnérabilités dans les zones d'accueil. Du fait des impacts combinés de ces facteurs, 7,2 millions de malien(ne)s se retrouvent directement affectés, soit près de 36% de la population. Le nord et le centre du Mali (régions de Gao, Ménaka, Kidal, Tombouctou, Taoudénit et Mopti) sont les zones les plus affectées par la crise.

EXACERBATION DES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES, DES VIOLENCES ET DE L'INSÉCURITÉ

"A Bankass, j'ai rencontré des gens qui ont dû fuir leur foyer à cause de la violence et les communautés qui les accueillent. Ils ont parlé de ce dont ils ont le plus besoin : nourriture, sécurité, protection et paix."

Ursula Mueller, UN Assistant Secretary-General for Humanitarian Affairs and Deputy Emergency Relief Coordinator, 31/08/2018

La persistance des conflits et de l'insécurité dans le nord découle des désaccords prolongés et du manque de confiance entre les parties signataires de l'accord de paix d'Alger de 2015, dont la mise en œuvre est entravée par les nombreux groupes dissidents. Le contrôle des institutions locales ou du leadership communautaire ainsi que des routes commerciales et de contrebande sont devenus des enjeux principaux du conflit. A cela s'ajoute un ancrage de plus en plus significatif des conflits sur l'affiliation des tribus en lien avec les intérêts géopolitiques locaux. Par ailleurs, les interventions de contreterrorisme polarisent les groupes et les forces internationales armées.

Les antagonismes, les frustrations accumulées par différentes communautés, la pauvreté, les vulnérabilités et la diminution des ressources agropastorales alimentent les conflits intra/inter communautaires. Les populations s'arment et des groupes d'auto-défense se forment, ce qui alimente la spirale des conflits, des violences et de l'insécurité. Ces problèmes sécuritaires sont instrumentalisés par les acteurs armés. Du fait de l'insécurité ou

des restrictions de mouvements imposées par les acteurs armés, dans certaines communes les agriculteurs ont des difficultés pour accéder à leurs champs pour cultiver, la transhumance et les mouvements associés sont perturbés, et l'accès à certains points d'eau et/ou zones de pâturage est limité ou dangereux. Les circuits de production et d'approvisionnement ainsi que le fonctionnement des marchés sont perturbés.

De telles situations génèrent des baisses de productivité notamment agro-sylvo-pastorale (production agricole, animale, halieutique), de disponibilité et d'accès aux produits, denrées alimentaires et autres et aux services sociaux de base. En outre, les possibilités d'accès des acteurs humanitaires à de telles zones/communes sont affectées.

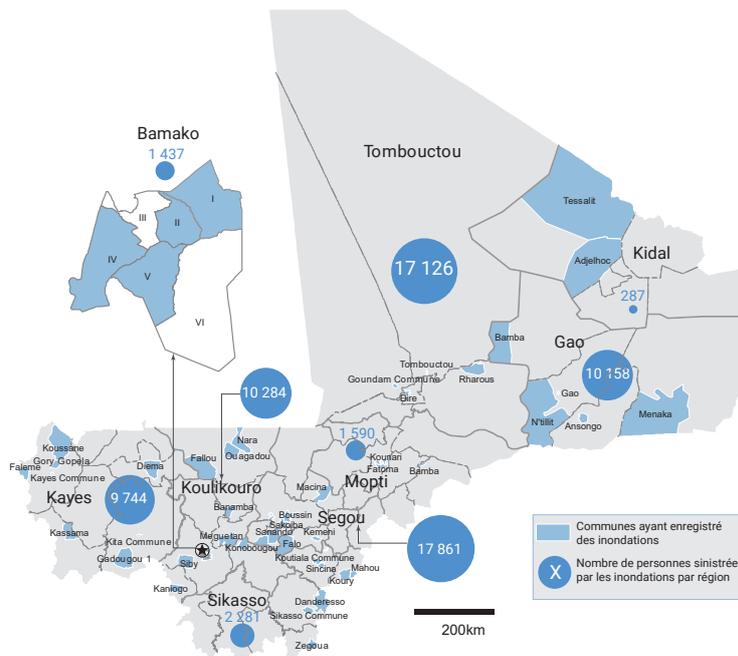
Combinés aux déplacements forcés de populations qu'ils induisent, ces aléas/chocs entraînent dans les zones affectées une perte ou un abandon de biens, d'actifs (productifs et non productifs) et de moyens d'existence - champs et superficies agricoles cultivées, animaux, pâturages, logement, greniers, stocks de céréales, etc.

Les populations déplacées arrivent souvent démunies dans les villes/villages d'accueil, sachant que les conditions n'y sont pas meilleures et que les populations hôtes sont elles-mêmes déjà - au mieux - sous pression. Le déplacement accentue la pression sur les populations d'accueil, la nourriture disponible, les moyens d'existence et les infrastructures et services sociaux de base susceptibles d'y exister. En outre, cela accroît le risque d'une dégradation plus rapide des performances et indicateurs sociaux de base au niveau des zones/communautés d'accueil.

EFFETS DÉVASTATEURS DES INONDATIONS SUR LES MOYENS D'EXISTENCE

En 2018, les crues et les inondations consécutives aux fortes pluies ou au cumul pluviométrique excédentaire ont causé la mort de 14 personnes et des dégâts importants : plus de 5 000

maisons détruites, plus de 2 000 maisons endommagées, plus d'une centaine de points d'eau pollués et environ 3 000 têtes de bétail ayant péri. Ces inondations ont affecté plus de 22 000



En 2018, des inondations ont été enregistrées dans toutes les régions. Les communes représentées en bleu ont identifié plus de 70 000 personnes sinistrées.

Source : Gouvernement du Mali, octobre 2018

ménages (70 768 personnes) selon la Direction Générale de Protection Civile à la date du 17 septembre 2018. A cette même période, le dépassement du seuil d'alerte du fleuve au niveau de Bamako a provoqué des inondations sur les emprises du fleuve Niger. La protection civile a fait évacuer plus de 3 500 personnes des berges du fleuve Niger à Bamako et ses environs.

Certains ménages ont ainsi perdu des documents administratifs, civils et scolaires, ce qui n'est pas sans conséquence dans un pays confronté à d'importants problèmes de documentation civile.

Plusieurs écoles ont été endommagées par les eaux, certaines sont encore inondées et d'autres sont occupées soit par des acteurs armés soit par les personnes déplacées suite à des inondations. Cette situation a aggravé la déscolarisation, déjà fortement impactée par les conséquences du conflit au centre et au nord

DYSFONCTIONNEMENTS DES SERVICES SOCIAUX DE BASE

En raison des conflits et de l'insécurité, des infrastructures et services sociaux de base (tels les écoles ou les centres de santé ou autres bâtiments publics/administratifs) sont occupés, abandonnés, endommagés voire détruits ou rendus dysfonctionnels. Le personnel qualifié (déjà en faible nombre) et non qualifié est souvent contraint d'abandonner son poste ou sa zone de travail du fait du contexte sécuritaire volatile. Cela se traduit par des insuffisances ou impossibilités d'assistance et/ou de prise en charge adéquate dans tous les domaines (sanitaire, scolaire, technique, administratif, sécuritaire, juridique, économique, etc.), réduisant un peu plus l'offre aux soins et services de base de qualité. Les formations sanitaires (dont 60% du personnel ont dû fuir) sont contraintes de réduire leur couverture sanitaire. Également, les services de prise en charge de la malnutrition aiguë (PMA) ne sont pas approvisionnés de manière appropriée en médicaments et intrants.

CONSÉQUENCES DES SÈCHERESSES PROLONGÉES

Les problèmes de la sécheresse survenue lors de l'hivernage 2018 - notamment des déficits pluviométriques ou des stress hydriques importants pour les cultures - en lien avec le démarrage tardif et la faiblesse des pluies, ont surtout impacté la région de Mopti, le

du pays. Pour les secteurs de la santé et d'EHA, les inondations ont endommagé, détruit ou contaminé plusieurs points d'eau, notamment dans les régions de Ségou et Tombouctou, suscitant une situation propice au développement de maladies d'origine hydrique.

Les risques d'apparition et/ou de hausse des maladies hydro-fécales, des maladies vectorielles, des infections respiratoires aiguës, du taux de malnutrition, et des parasitoses, voire des épizooties (pasteurellose, charbon bactérien, fièvre aphteuse, tuberculose bovine, parasitoses), sont accrues en raison de la dégradation des conditions d'hygiène et d'assainissement. La réduction de l'accès à l'eau potable pour la boisson et la préparation des aliments menace la sécurité nutritionnelle des ménages et augmente la pression sur les points d'eau non affectés.

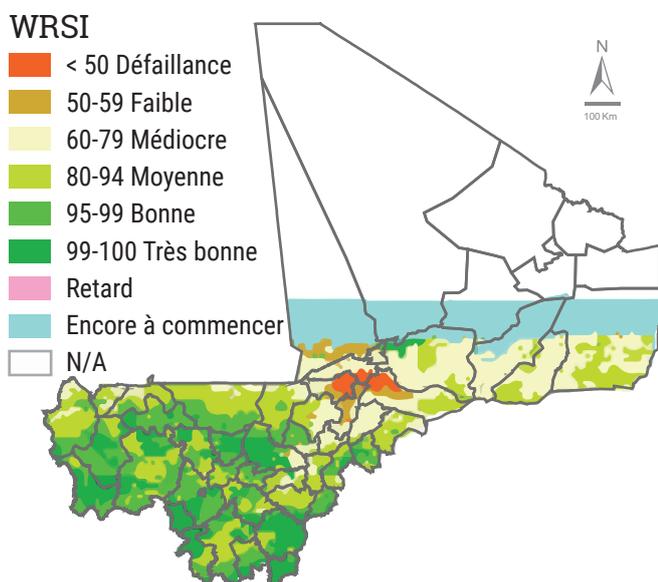
Les personnes vulnérables (malades, femmes enceintes/allaitantes ou non, enfants malnutris ou non) voient ainsi compromis leur droit à recevoir les soins curatifs ou préventifs nécessaires à leur survie. Les attaques contre les écoles et leurs enseignants ont entraîné la fermeture des classes : 332 000 enfants se retrouvent ainsi privés de leur droit à l'éducation. Des points d'eau (déjà en nombre insuffisant) qui ne peuvent plus être correctement maintenus et d'autres en panne qui ne peuvent plus être réparés compromettent l'accès à l'eau potable (aussi bien pour les humains que pour les animaux) avec des impacts négatifs sur l'EHA, l'utilisation alimentaire et les pratiques nutritionnelles (boisson, cuisson), la santé et la (mal)nutrition.

L'insécurité a non seulement provoqué le dysfonctionnement des services sociaux de base, mais aussi favorisé l'émergence d'une justice arbitraire qui a exacerbé les traumatismes des populations et les atteintes à leur dignité.

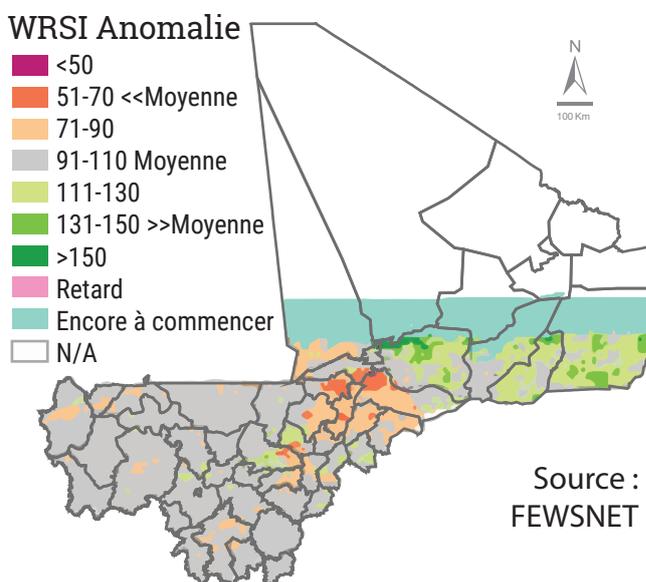
sud du cercle de Goundam et le cercle de Douentza. Les cartes de FEWSNET ci-dessus, publiées dans leur bulletin « Mali : La saison en images » en date du 30 septembre 2018 basées sur les anomalies de l'indice de satisfaction des besoins des plantes en

eau (WRSI) comparativement à la médiane 2007/2016, montrent des poches de déficits, oscillant entre 10% et 30% (voire plus) par endroits. Il importe de souligner que dans le cadre du mini atelier régional HRP/HNO de Koulikoro, les experts locaux ont mis

en exergue une situation de sécheresse (déficit pluviométrique et stress hydrique des cultures) dans le nord de cette région (cercles de Nara, Banamba et Kolokani) en plus des attaques de déprédateurs et autres ennemis des cultures.



WRSI - fin troisième décade de septembre (Mil)



Anomalie WRSI/Mediane 2007-2016

Source : FEWSNET

LE FONCTIONNEMENT PERTURBÉ DES MARCHÉS IMPACTE LE PRIX DES DENRÉES DE BASE

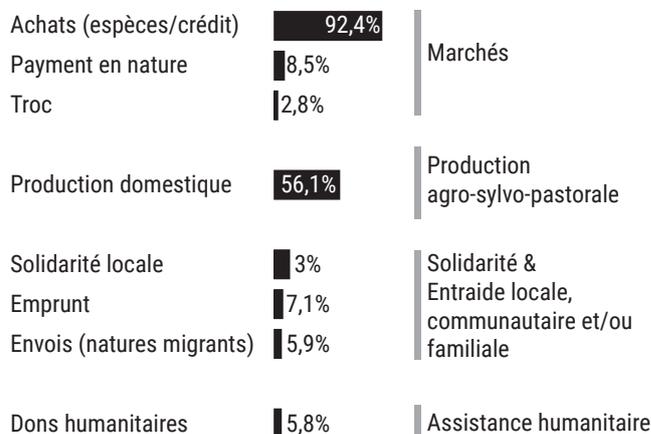
Malgré la crise, les marchés (principalement dans les régions du nord et du centre du pays) fonctionnent et parviennent à satisfaire les besoins de consommation d'une population fortement dépendante des marchés pour s'approvisionner en denrées alimentaires essentielles. Ces marchés font pourtant face à de multiples contraintes (persistance des conflits et de l'insécurité, isolement et/ou enclavement des zones, niveaux de l'assistance alimentaire - notamment en nature, ventes subventionnées, etc.) qui ont des impacts sur les capacités d'approvisionnement, le niveau de l'offre, de la demande et des prix.

Près de 20% des commerçants ont des capacités limitées en termes de stocks et 33% sont limités en termes d'accès au crédit, notamment les femmes commerçantes¹².

Entre la période de récolte et la période de soudure et d'une année à l'autre, les prix des céréales sont très variables, notamment pour le mil, le sorgho et le maïs, et dépendent en grande partie du niveau de production agricole. Les prix pour les légumineuses, riz importé et produits transformés importés apparaissent plus stables.

Le marché est la principale source d'approvisionnement des populations (plus de 9 ménages concernés sur 10) surtout dans le nord du pays qui est une zone structurellement déficitaire en céréales à l'exception de la région de Mopti. Les marchés y sont en majorité fonctionnels toute l'année et à proximité pour la moitié de la population l'autre partie étant éloignée des marchés avec plus d'une heure de marche pour y accéder). Les régions de Tombouctou et Gao sont celles où la proportion des communautés qui font plus d'une heure pour accéder au marché est la plus élevée (plus de 30%).

Principales sources d'approvisionnement des ménages en nourriture



Source : ENSAN Mali septembre 2018

Les fortes pluies pour 44% des communautés, les inondations (26%) et l'insécurité (17%) sont les principales causes des difficultés d'accès aux marchés. Pour la plupart des communautés, ces difficultés d'accès sont saisonnières et en lien avec la période de soudure : elles s'accroissent entre les mois de juin et novembre mais commencent à s'atténuer à partir des mois de septembre à octobre avec les premières récoltes (ENSAN Sept. 2018). Au cours de la période de soudure, les ménages dirigés par les femmes (33%) éprouvent beaucoup plus de difficultés à satisfaire leurs besoins alimentaires que ceux dirigés par les hommes (19%).

12. Evaluation des marchés alimentaires de Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal, PAM/OMA, avril 2017

Tenant compte de la taille moyenne des ménages (14 personnes selon les données de l'ENSAN) et considérant un coût global moyen du panier alimentaire variant entre 8 000 et 10 000 francs CFA (\$14 à \$17) dans les régions du nord, le revenu moyen mensuel alloué à l'alimentation (81 000 francs CFA soit \$141) ne permet de couvrir que 58% à 72% des besoins nutritionnels des ménages. En un an, comparé à août 2017, le coût du panier alimentaire est globalement resté stable (+4%), cependant, il a augmenté de 10% (cercle de Tenenkou dans la région de Mopti) à 21% (cercle de Goundam dans la région de Tombouctou). Ces hausses sont principalement dues à l'amenuisement des stocks au niveau des producteurs et des ménages durant cette période de soudure suite à une campagne agricole 2017-18 jugée moyenne à mauvaise pour certaines cultures (telle que le niébé, le sorgho, etc.), au mauvais état des routes durant l'hivernage ainsi qu'à l'insécurité qui perturbe le fonctionnement de certains marchés. A cela s'ajoutent d'autres facteurs tels que les hausses de prix pour les céréales locales en lien avec les achats en céréales par les pays frontaliers affectés par l'insécurité alimentaire (Burkina Faso, Guinée, Mauritanie, Niger), et que la fermeture des frontières dans la région de Ménaka¹³.

Selon les données de l'ENSAN, un quart (25,7%) des ménages ont affirmé avoir subi au moins un choc au cours des six derniers mois. S'agissant le plus souvent d'une combinaison de chocs structurels et conjoncturels : pauvreté, hausse des prix des denrées alimentaires, insécurité, sécheresse, inondations, pertes de bétail, pertes de récoltes et dégâts causés par les animaux. La proportion de ménages ayant connu au moins un choc est plus élevée dans les régions de Kidal (75%), de Gao (71%) et de Tombouctou (54%).

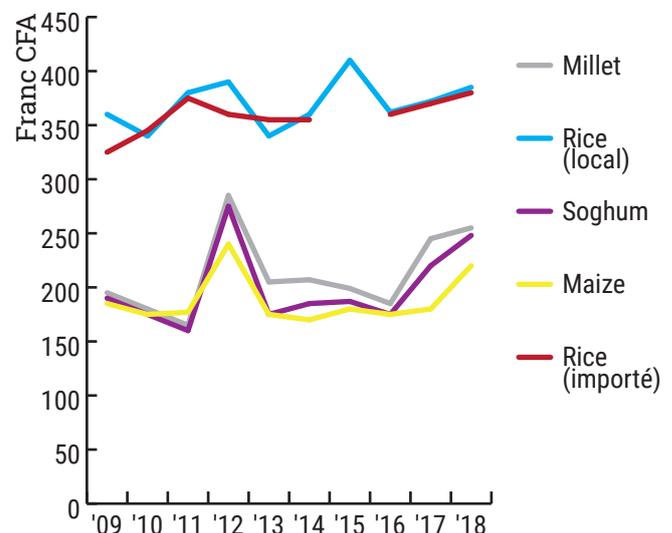
- Coût journalier de la main d'œuvre agricole en stagnation (depuis plusieurs années)

Le suivi du coût journalier de la main d'œuvre agricole permet au programme Cash & Voucher d'ajuster le montant de cash à payer aux participants des travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO). Les taux journaliers de la main d'œuvre salariée au Mali

varient de 1 500 francs CFA à 2 000 francs CFA (\$2,6 à \$3,5) par jour de travail effectif selon les périodes de cultures du semis au battage (information recueillie lors de la mission conjointe marché avec le CILSS, février 2015 - et toujours d'actualité).

La Cellule de la Planification et de la Statistique (CPS) du Secteur de Développement rural (SDR) calcule le bilan céréalier sur la base de 214 kg de céréales par personne et par an, ce qui correspond à une consommation d'environ 0,6 kg de céréales par jour par personne soit 8,4 kg pour un ménage de 14 personnes. Considérant qu'en août 2018, le prix moyen du riz local variait entre 355 et 500 francs CFA (\$0,6 à \$0,9), les termes de l'échange « coût journalier de la main d'œuvre agricole / riz local » montre qu'une journée de travail d'un ouvrier agricole permet à ce dernier de s'offrir entre 3 et 5,6 kg de riz local, soit entre un et deux tiers des besoins journaliers de consommation de riz local pour un ménage de 14 personnes, en considérant la norme de la CPS/SDR.

Tendances/Evolutions des prix des céréales de base aux cours des 10 dernières années



Source : OMA PAM Août 2018 (Alps)

13. Bulletin Marché du PAM Mali, Août 2018.

RISQUES DE PROTECTION ET STRATÉGIES D'ADAPTATION DES GROUPES VULNÉRABLE

Les conflits et l'insécurité aggravent les risques de protection et de violations et abus des droits de l'homme et des enfants tels que l'enrôlement et l'utilisation des enfants par les forces et acteurs armés, les mariages précoces et forcés, les séparations des familles, les cas de viols et les risques d'exposition aux restes explosifs de guerre. Les attaques, les occupations ou les fermetures forcées d'écoles par des acteurs armés, et l'abandon de postes par les autorités locales en charge de lutter contre l'impunité sont des conséquences mais aussi des facteurs aggravants des menaces à la protection. Le nombre insuffisant de travailleurs sociaux qualifiés pour la gestion des cas de VBG, de protection de l'enfant et des autres cas individuels de protection, conjugués à l'accroissement des chocs psychologiques et des traumatismes, peuvent engendrer de graves risques de dégradation de la santé mentale pour les personnes affectées par la crise notamment les enfants.

L'insécurité multiforme combinée aux désastres naturels fragilisent les moyens d'existence et la résilience des communautés et des familles. Ces chocs impactent différemment les principaux

groupes les plus vulnérables dans les zones les plus affectées.

- Les personnes déplacées internes (PDI), celles retournées ou rapatriés

A la date du 30 septembre 2018, près de 78 000 personnes déplacées internes (14 213 ménages) et environ 527 000 personnes retournées depuis 2013 avaient été enregistrées par les équipes de la DNDS¹⁴, alors que près de 140 000 réfugiés maliens vivent encore dans les pays voisins. Depuis 2013, 68 978 rapatriés ont été enregistrés¹⁵. Suite à ces mouvements, 486 enfants non accompagnés et séparés ont été enregistrés par les agences de protection de l'enfant de janvier à août 2018.

La quasi-totalité des PDI et des personnes retournées se concentre dans cinq régions : Tombouctou (26% des PDI et 52% des retournés), Gao (21% des PDI et 27% des retournés), Ménaka (16% des PDI et 12% des retournés), Mopti (22% des PDI) et Ségo

14. Direction Nationale de Développement Sociale

15. Rapport CMP sur les mouvements de populations de septembre 2018

(10% des PDI et 8% des retournés). A cause des conflits répétés ou des désastres naturels fréquents dans ces zones, les mouvements pendulaires sont devenus un mécanisme d'adaptation pour les retournés. Les PDI, retournés ou rapatriés constituent aussi une source de main d'œuvre importante dans les zones d'accueil¹⁶.

- **Communautés hôtes dans les zones rurales**

Il s'agit souvent de personnes en insécurité alimentaire - principalement des agriculteurs, éleveurs et/ou pêcheurs pauvres affectés par les aléas climatiques dont certains en situation de crise ou d'urgence (phase 3 ou 4 du CH). Pour faire face aux difficultés, principalement à trouver de la nourriture en quantité suffisante, les ménages des régions de Tombouctou, de Gao et de Kidal ont par exemple recours à des stratégies multiples, dont certaines représentent une menace pour leurs moyens d'existence tels que l'emprunt d'argent ou de nourriture, la dépense d'épargne, la vente d'actifs non productifs, la vente d'animaux (déstockage), et l'exode rural des jeunes.

- **Les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les femmes allaitantes (FEFA) dans les zones sévèrement affectées**

Globalement, la proportion d'enfants de 6-59 mois représente 18,2% de la population malienne, soit près de 4.1 millions d'enfants, tandis que celle des FEFA représente 5% de la population, soit 1.1 million de femmes. S'agissant de la localisation de ces personnes et besoins, les régions de Gao, Ménaka, Tombouctou, Ségou et Taoudenit ainsi que le district de Bamako sont les plus sévèrement affectées, étant donné la situation nutritionnelle préoccupante qui y prévaut (taux de

MAG élevé $\geq 10\%$ ou MAS $\geq 2\%$). La répartition des tâches et de la nourriture au sein des ménages, surtout dans les zones rurales, ne tient pas compte des besoins spécifiques des personnes et les femmes doivent souvent se priver de nourriture au profit des enfants et des hommes. Cette stratégie d'adaptation constitue un risque surtout pour les femmes enceintes et allaitantes.

- **Les enfants de 3 à 17 ans**

Ils sont les plus concernés par la déscolarisation ou la non-scolarisation. Ces problèmes de scolarisation, qui affectent beaucoup plus les filles que les garçons, contribuent à accroître le risque pour les filles d'être victimes ou exposées au mariage précoce et autres types de VBG, violences, abus et exploitation. Quant aux garçons, ils sont plus touchés et exposés aux engins explosifs et armes légères, sont la cible d'enrôlement et d'utilisation par les acteurs armés et exposés à toutes les formes de violence et d'exploitation.

- **Les personnes âgées (60 ans et plus)**

La proportion de personnes affectées âgées de 60 ans et plus au Mali est d'environ 3% des 7,2 millions de personnes affectées, ce qui correspond à près de 216 000 personnes. Les mouvements de populations (principalement le déplacement des jeunes et des "bras valides") accentuent la vulnérabilité des personnes âgées dont la mobilité et la capacité de se prendre en charge se réduisent avec l'âge. Elles se retrouvent privées de la solidarité intergénérationnelle, ce qui contribue à accroître leur état de dénuement mais aussi leur souffrance morale et psychologique. Le taux de morbidité des personnes âgées de plus de soixante ans est de 41%¹⁷.

16. Atelier Régional/Tombouctou, HNO 2019

17. Rapport d'analyse du 2e passage de l'EMOP, INSTAT Mali, Décembre 2017

LES INÉGALITÉS DE GENRE : FACTEUR AGGRAVANT DES BESOINS

"La situation des femmes et des filles s'est fortement dégradée dans les régions du nord et du centre en raison des affrontements intercommunautaires ainsi que les inondations"

*Matho Nianga Dore
Coordonnateur du cluster protection, octobre 2018,*

Les chocs (conflits et insécurité) désastres naturels (sécheresse/inondations) impactent différemment les hommes, les femmes, les filles et les garçons :

- **Les hommes** sont à la fois des acteurs et des cibles lors des conflits et ils perdent leur vie au combat ; ils sont les principales cibles d'assassinats, de règlements de compte, d'enlèvements, de meurtres, etc. Ils deviennent d'autant plus vulnérables face à la perte ou au manque d'accès aux moyens de production.
- **Les femmes** deviennent très vulnérables dans les situations de conflits et sont souvent exposées à des violences de toutes formes. Elles deviennent chefs de ménages en l'absence des hommes et prennent en charge la famille. Leurs sources de revenus s'amenuisent étant donné le faible rendement des cultures maraichères, produisant une baisse du pouvoir

d'achat pour le panier de la ménagère.

- **Les enfants** n'ont pas accès à l'école dans certaines localités et sont déscolarisés à cause de la fermeture des écoles et/ou le déplacement de leurs parents.

Dans le cadre humanitaire, les inégalités¹⁸ affectent les hommes et les femmes, les garçons et les filles dans l'accès aux soins de santé, la sécurité alimentaire, la nutrition, la protection, l'eau potable, aux ressources et la participation à la vie politique. Le plan d'urgence du Gouvernement souligne que dans le centre du Mali 52 439 élèves ont besoin d'assistance dont 26 864 de filles (51%) suite à la fermeture des écoles. La crise humanitaire est complexifiée par la persistance de pratiques néfastes, d'attitudes patriarcales et de stéréotypes discriminatoires sur les rôles et les responsabilités des femmes des hommes, des filles et des garçons dans la société et dans la famille qui peuvent entraver la réalisation des droits des plus vulnérables. La violence basée sur le genre, y compris la violence sexuelle sont d'actualité et les tendances augmentent depuis 2012.

Le délitement des structures étatiques et sociales de prise en charge des enfants (écoles, structures sanitaires et autres services sociaux, de sécurité et/ou de protection) impacte sur

18. PNUD - Indice d'inégalité des genres, octobre 2018 <http://hdr.undp.org/en/content/gender-inequality-index>

les conditions des enfants. En effet, certains n'ayant pas d'autres opportunités se font enrôler dans les groupes armés et d'autres subissent des actes de violences y compris sexuelles et autres violations graves par les parties aux conflits et membres de la

communauté. D'autres enfants en situation de déplacement sont à risque de recrutement, d'abus et d'exploitation sexuelle, économique et d'autres formes de VBG.

ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL COMPLEXE

L'environnement opérationnel au Mali est caractérisé par l'existence et la présence d'acteurs humanitaires et de développement. Cependant, des gaps subsistent dus à l'absence ou la faible présence des services techniques fonctionnels étatiques dans certaines zones. Le plus souvent, ces services/structures ne sont concentrés que dans les villes principales. Il en est aussi de même en ce qui concerne la distribution géographique des acteurs humanitaire et de développement : des disparités importantes étant là aussi observées en ce qui concerne leur couverture géographique.

Tous les acteurs sont confrontés, principalement dans le nord et le centre du Mali, à des contraintes opérationnelles majeures en lien avec :

Contraintes d'accès

- Les difficultés d'accès pour les humanitaires principalement dans les zones sous le contrôle ou l'influence des acteurs armés ou affectées par les crises inter-communautaires. Des enfants sont exposés au recrutement et aux violations graves perpétrés par les acteurs armés. D'autres encore sont

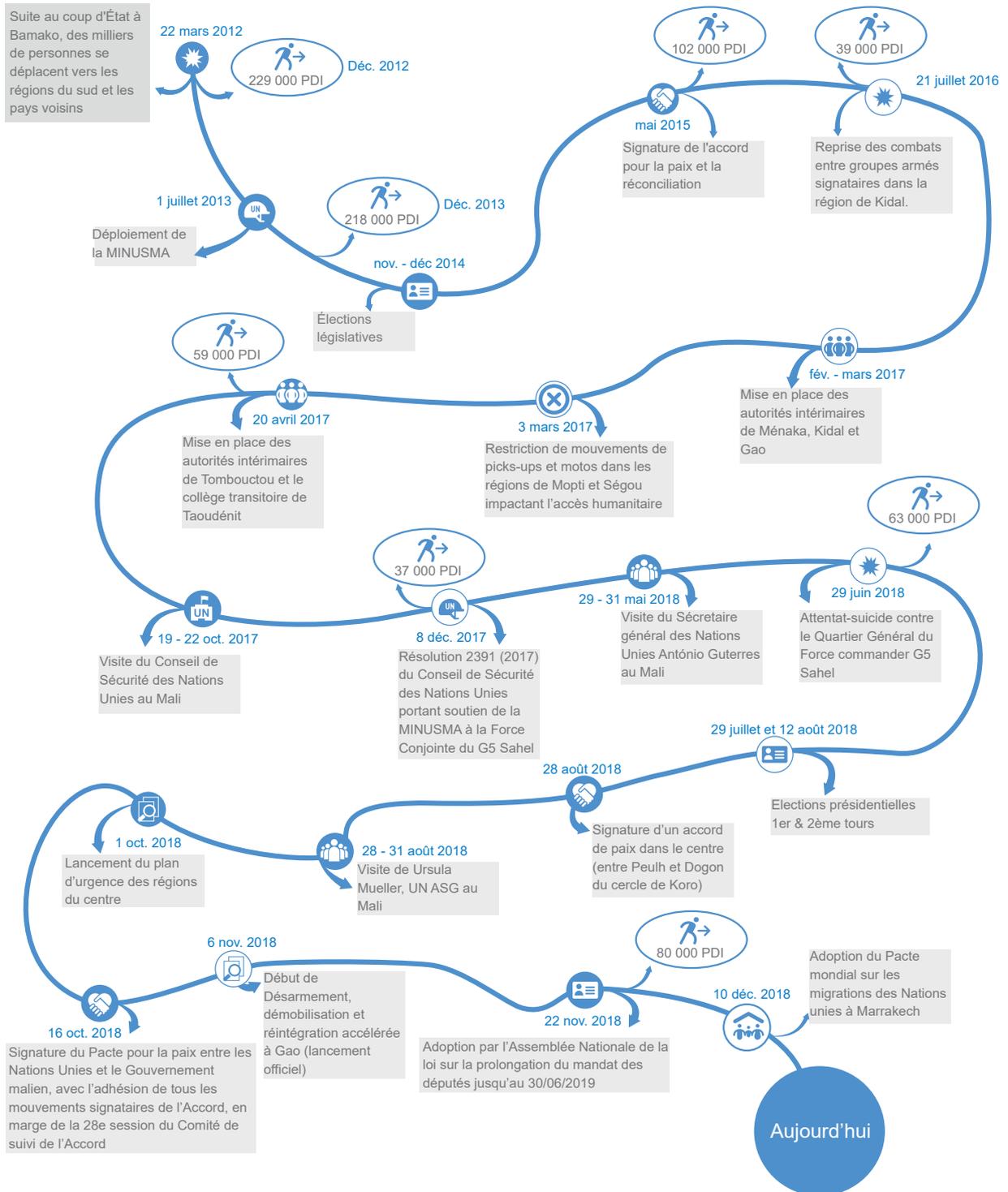
contraints de participer aux groupes d'autodéfense pour la sécurité de leurs communautés, ce qui les privent de jouir de leurs droits, notamment à l'éducation.

- L'accès limité par les opérations militaires, les risques de braquages sur les routes, les check points des acteurs armés et des bandits etc.
- Les restrictions de mouvements comme les interdictions de circulation de motos et pickups en vigueur, dans les régions du centre (Ségou, Mopti) et du nord (Tombouctou), empêchent les acteurs d'apporter une assistance aux populations affectées y compris les enfants.
- L'accès limité dû à l'enclavement, l'hivernage (saison des pluies rendant les routes/voies d'accès impraticables), le mauvais état des routes en latérite, le relief montagneux et sableux rendant l'accès difficile par voie terrestre, les destructions de biens et infrastructures, etc..
- Les perturbations du réseau de téléphonie mobile (qui entravent les communications) suite aux problèmes chroniques/structurels.



Photo: OCHA/Katy THIAM

CHRONOLOGIE : EVENEMENTS ET PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES



PERSONNES AYANT

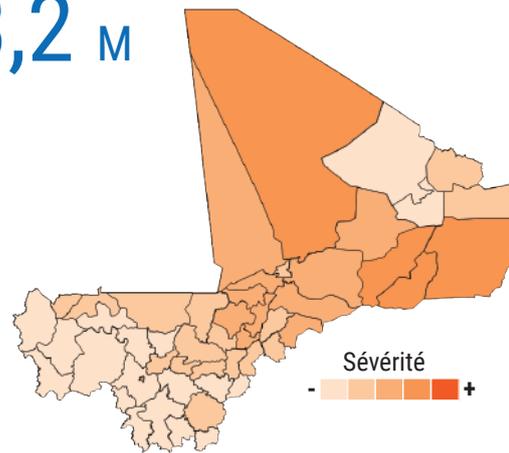
BESOIN D'ASSISTANCE

SÉVÉRITÉ DES BESOINS

L'analyse des besoins humanitaires montre une vulnérabilité généralisée qui affecte les 50 cercles du pays. Plus de 7,2 millions des personnes, soit près de 36 % de la population totale du Mali, résident dans les zones affectées du nord, du centre et du sud du pays. C'est aussi dans ces zones les plus exposées aux chocs que se trouvent 98% des populations déplacées, incluant les personnes déplacées internes (PDI), les personnes déplacées retournées et les rapatriés.

NOMBRE DE PERSONNES DANS LE BESOIN

3,2 M



NOMBRE DE PERSONNES AYANT BESOIN D'ASSISTANCE PAR SECTEUR

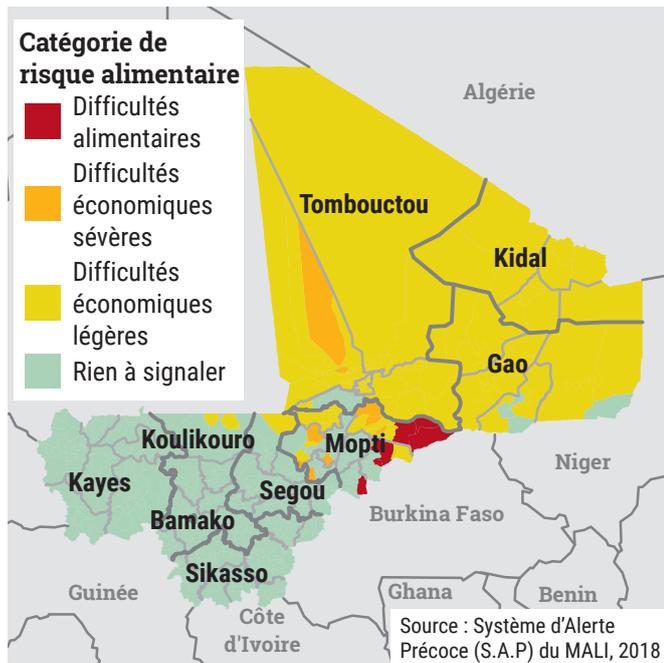
	PAR STATUT					PAR SEXE & AGE*		TOTAL	
	PDI	Retournés	Rapatriés	Communautés Hôtes	Autres	% femmes	% enfants, adultes pers. âgées	Pers. dans le besoin	Pers. affectées
Sécurité alimentaire	77,0k	59,5k	48,3k	524,3k	1,7M	50%	54 43 3%	2,4M	3,4M
Santé	29,0k	40,6k	32,6k	143,6k	1,2M	50%	75 22 3%	1,4M	3,7M
Eau, Hygiène et Assainissement	28,6k	31,3k	25,7k	116,1k	1,1M	50%	51 43 6%	1,3M	3,1M
Nutrition	11,5k	12,8k	9,8k	34,8k	801,9k	58%	86 14 0%	871k	871k
Protection	77,0k	85,1k	69,0k	524,3k	-	50%	54 43 3%	755k	4,4M
Education	30,1k	36,6k	29,6k	30,1k	324,4k	50%	98 2 0%	451k	3,3M
Abris	36,2k	40,0k	32,4k	289,4k	-	52%	51 43 6%	351k	746k

*Enfants (<18 ans), adultes (18-59 ans), pers. âgées (>59 ans)

ANALYSE MULTISECTORIELLE DES BESOINS

1. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Dans sa note technique sur l'évaluation provisoire de la situation alimentaire du pays pour la campagne agropastorale 2018-2019 (octobre 2018), le Système d'Alerte Précoce (SAP) du Mali a identifié quatre catégories de risque pour les populations/communes :



Evolution définitive des zones à risque 2018-2019

- Les populations en difficulté alimentaire : elles se trouvent principalement dans 8 communes dans les cercles de Bankass, Djenné, Douentza et Koro. Ce risque découle de la chute importante de la production agricole à cause de l'insécurité qui a fortement perturbé les activités socio-économiques, ce qui réduira les revenus tirés de la vente des récoltes et des activités habituelles. Il s'agit particulièrement des villages de Niangassadiou, Douna, Tigoula, Mougoukane, Toïkana et Banaye soit environ 16 380 personnes dans la commune de Mondoro dont les populations ont de grandes difficultés de mouvement.
- Les populations en difficulté économique sévère : 18 communes dans les cercles de Djenné, Douentza, Koro, Ténenkou et Goundam. Pour ces communes, le risque est lié à la baisse de la production agricole liée aux inondations et à l'insécurité qui entrave le déroulement normal des Activités Génératrice de Revenues (AGR), et aux mouvements des personnes et des biens.
- Les populations en difficulté économique légère : 85 communes à travers le pays. Le risque est dû surtout à l'insécurité qui affecte négativement l'environnement économique dans ces zones.

Les populations/communes en situation alimentaire satisfaisante. La majorité des communes des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et Bamako sont concernées.

Cependant, des villages dans certaines communes rencontreront des difficultés à cause des dégâts liés aux inondations sur les cultures et les habitats.

Selon les données du Cadre Harmonisé de novembre 2018, le nombre de personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle est estimé à 2,5 millions, dont 182 000 en situation de crise ou d'urgence, soit une baisse de 19% du nombre de personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle n'ayant pas la capacité de subvenir à leurs besoins de base par rapport à novembre 2017. Trois régions du pays concentrent 90% de la population en situation de crise ou d'urgence : Mopti (66%), Gao, y compris Ménaka (15%), et de Tombouctou, y compris Taoudénit (9%).

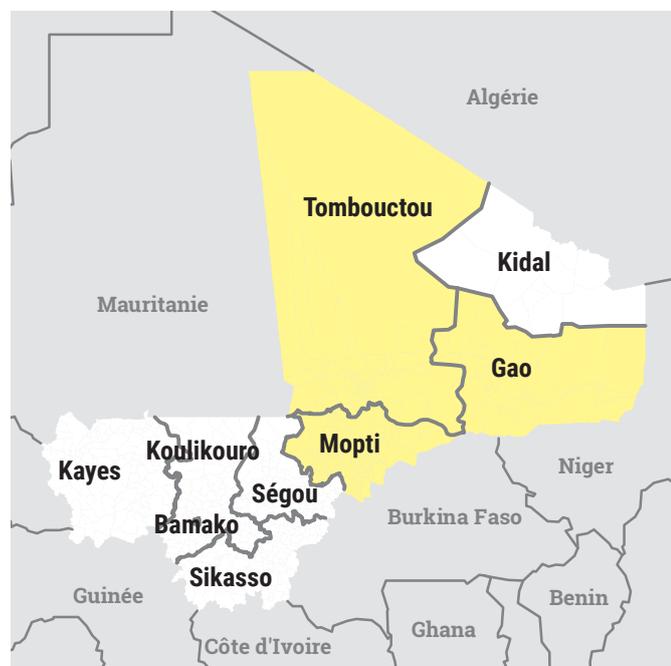
• En lien avec la pluviométrie de l'hivernage 2018

Les aléas climatiques (provoquant des inondations et/ou sécheresses) continueront d'avoir des impacts négatifs importants sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, principalement des populations pauvres les plus vulnérables vivant dans les zones affectées. Il s'agit de risques cycliques qui surviendront très probablement en 2019 et dans les années à venir et pour lesquels les zones les plus exposées ou régulièrement affectées sont bien connues et identifiées. Il n'en demeure pas moins que les pluies abondantes et, par endroit excédentaires de l'hivernage 2018 auront globalement un impact positif pour la disponibilité en eau et en biomasse/pâturages. Toutefois, il subsistera des tensions inhérentes à la problématique de la transhumance. Celle-ci, de même que les mouvements associés, risque d'être très perturbée en raison de l'insécurité, ce qui réduira les gains susceptibles de découler de la bonne pluviométrie de la campagne agricole 2018-2019.

La campagne agricole a été globalement bonne dans le pays avec une production prévisionnelle de près de 10,5 millions de tonnes, supérieure de 34% par rapport à la moyenne des cinq dernières années et de 12% par rapport à la dernière campagne selon l'EAC (Enquête Agricole de Conjoncture), ce qui augure globalement d'une disponibilité alimentaire dans le pays pour les mois à venir. Par ailleurs, les perspectives sont bonnes pour l'agriculture de contre-saison. Cependant, des poches de baisse plus ou moins significative de production due aux conflits intercommunautaires et autres formes d'insécurité ainsi qu'aux inondations liées aux fortes pluies et à la crue, ont été enregistrées à travers le pays mais plus accentuées au centre et au nord. Les pertes agricoles au nord (en lien avec les inondations) sont certes à relativiser car les régions de Tombouctou, Gao et Kidal (y inclus les nouvelles régions de Taoudénit et de Ménaka) ne sont pas des zones de grande production céréalière par excellence (ces régions ne contribuant généralement toutes ensemble qu'à hauteur d'environ 5% de la production céréalière nationale).

La note technique du SAP portant sur l'évaluation provisoire de la situation alimentaire du pays pour la campagne agropastorale 2018-2019 confirme que celle-ci est globalement bonne dans toutes les communes des régions du sud (Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou), moyenne dans les régions du nord (à l'exception de la région de Ménaka où elle est bonne, du cercle de Bourem ainsi que des poches/communes dans les cercles de Goundam et de Gourma Rharous où elle est mauvaise dans l'ensemble). Concernant la région de Mopti, la situation y est globalement

reconstitution/renforcement des moyens de subsistance - amélioration des capacités productives, facilitation de la relance de certaines activités économiques, emploi, (iv) accès aux services de protection, (v) accès à l'eau potable, (vi) accès aux services/soins de santé, et (vii) accès à l'éducation (y compris, plus spécifiquement, pour les enfants de 3 à 17 ans). Quant aux personnes retournées, elles ont les mêmes besoins que les PDI mais nécessitent en sus un appui au retour (transport) et à la réinstallation.



Les zones du Mali concentrant près de 95% des PDI et 99% des personnes retournées, et 92% enfants âgés de 3 à 17 ans ainsi que les enseignants et les membres de la communauté en faveur de l'école

Les conflits (y compris intercommunautaires), l'insécurité, les affrontements ou la perspective d'un éventuel affrontement entre acteurs armés ainsi que les aléas climatiques (inondations/déficit pluviométriques et stress hydriques) sont les causes principales des mouvements de populations. A cela s'ajoutent les facteurs aggravants suivants : la pérennisation du déplacement (mouvements pendulaires) ; le faible développement structurel ; la pauvreté, les pertes/abandons de moyens d'existence ; la perte, l'abandon et/ou l'inaccessibilité des moyens/outils de production (y inclus les champs) ; les problèmes d'accès aux services sociaux de base (nutrition, santé, éducation), et aux services de protection, les ressources limitées, l'augmentation de la dépendance à l'assistance humanitaire et les problèmes d'enclavement ou d'accès (physique et/ou humanitaire). S'agissant des retours, ils sont motivés par la perception d'une amélioration relative des conditions de sécurité dans les zones de retours (mouvements pendulaires).

Le cluster éducation a estimé le nombre de personnes affectées à près de 655 000 personnes. Il s'agit d'enfants âgés de 3 à 17 ans déscolarisés ou à risque de déscolarisation, d'enseignants dans les zones non sécurisées et/ou en proie au conflit. Pour limiter les situations de double comptage avec la population des enfants déplacés internes âgés de 3 à 17 ans (estimée à 35% de la population de déplacés et déjà comptabilisée dans le groupe de

population précédent), le nombre de personnes concernées a été ramené à 480 000.

Les populations expriment des besoins de scolarisation, de capacités éducatives (ressources humaines et infrastructures scolaires de qualité en quantité) mais aussi de protection. A cela s'ajoute la problématique du maintien de la scolarisation constante des enfants à l'école. Ces besoins résultent du fait que ces populations vivent dans les zones affectées par le conflit engendrant des destructions et/ou occupations d'écoles et infrastructures par les acteurs armés, une réduction de la présence physique des enseignants dans les localités occupées par des acteurs armés opposés à l'éducation formelle, des écoles avec des infrastructures ou structures institutionnelles délitées ou non conformes aux standards internationaux et une incapacité des familles à répondre aux besoins de leurs enfants.

A ces problèmes d'accès (physique et sécuritaire) aux écoles s'ajoute une faible capacité des enfants à rester scolarisés en raison des difficultés financières des familles, limitant leurs capacités à soutenir l'éducation et l'alimentation des enfants. Les problèmes d'éducation sont aussi exacerbés par les déplacements de populations.

Plus de 92% des personnes affectées se trouvent dans les régions de Mopti (37%), de Tombouctou (29%) et de Gao (26%). Comme souligné dans la section en lien avec l'impact de la crise, ces problèmes/besoins de scolarisation, qui affectent beaucoup plus les filles que les garçons²⁰, contribuent à accroître le risque pour les filles d'être victimes ou exposées au mariage précoce/forcé et autres types de violences, abus, exploitation et VBG. Quant aux garçons, ils sont plus touchés et exposés aux engins explosifs et armes légères : ils sont aussi la cible d'enrôlement par les acteurs armés, et exposés à toutes formes de violences et d'exploitation. Par ailleurs, l'insécurité en lien avec les conflits accentue les impacts psychosociaux (traumatisme et détresse) ainsi que la pénibilité des corvées domestiques dans lesquels ces enfants sont impliqués.

ACCÈS HUMANITAIRE

Les conflits et l'insécurité continueront de constituer des facteurs majeurs et perpétuels déterminant la crise humanitaire. L'année 2018 a été marquée par la persistance d'un niveau élevé d'insécurité et de tension similaire à celle de l'année 2017 dans le nord du pays (régions de Gao, Tombouctou, Kidal, y inclus Ménaka et Taoudénit), ainsi que par la sévère détérioration de la situation sécuritaire dans le centre du Mali (notamment dans la région de Mopti et le nord de la région de Ségou) qui connaît un accroissement important des incidents sécuritaires, de la criminalité et des conflits intercommunautaires.

L'accès humanitaire dans le nord et le centre du Mali est de plus en plus difficile. Les incidents criminels contre les acteurs humanitaires (braquages sur les routes, violence contre le personnel, vol des biens et infrastructures humanitaires), ont considérablement augmenté. En 2017, les incidents impliquant

20. Le Mali fait partie des 10 pays où il fait le moins bon d'être écolière selon le rapport de l'ONG One intitulé « Accès des filles à l'éducation dans le monde : les mauvais élèves ». En moyenne, la probabilité qu'une fille ne soit pas scolarisée est 57% plus élevée que la même probabilité pour un garçon. Et cet écart atteint 83% au niveau du lycée.

des acteurs humanitaires dans le nord et le centre du Mali ont presque doublé par rapport à 2016, passant de 68 incidents enregistrés en 2016 à 133. À la fin du mois de septembre 2018, 146 incidents avaient déjà été enregistrés, contre 64 au cours de la même période en 2017, ce qui représente une augmentation de 57%.

Selon les données INSO présentées le 20 septembre 2018 lors de l'atelier national HRP-HNO, 163 incidents sécuritaires recensés ont impacté les ONG entre janvier et mi-septembre 2018, soit une moyenne de 19 incidents par mois. Cette tendance est globalement similaire à celle de l'année 2017 où 138 incidents avaient été recensés, soit une moyenne mensuelle de 20 incidents. L'analyse INSO met aussi en exergue une inversion des tendances globales entre le centre/sud et le nord (cf. courbes d'évolution du nombre d'incidents par zones/régions) en lien avec l'intensification des conflits intercommunautaires, des activités des acteurs armés et de la criminalité dans le centre du pays (régions de Mopti et de Ségou). En termes de distribution géographique, 22% de ces incidents sont survenus dans le centre, 20% dans la région de Gao, 18% dans celle de Tombouctou, 16% dans celle de Kidal, 14% dans celle de Ménaka, et le reste (10%) dans le sud du pays, notamment à Bamako 86% de ces incidents sont de nature criminelle, 10% sont le fait d'acteurs armés et 4% impliquent les forces gouvernementales. Pour ce qui est des incidents criminels, 59% surviennent dans les villes et 22% sur les axes routiers. En termes de typologies des incidents criminels, l'on trouve les actes de braquages/cambriolages - principalement à Ménaka et dans les grandes villes ; les vols de voiture - principalement à Gao et Tombouctou ; et les intimidations - principalement dans la région de Mopti. Cette description, bien que spécifique aux ONG, donne un aperçu de la situation sécuritaire vécue par les populations civiles et les

acteurs humanitaires dans ces zones.

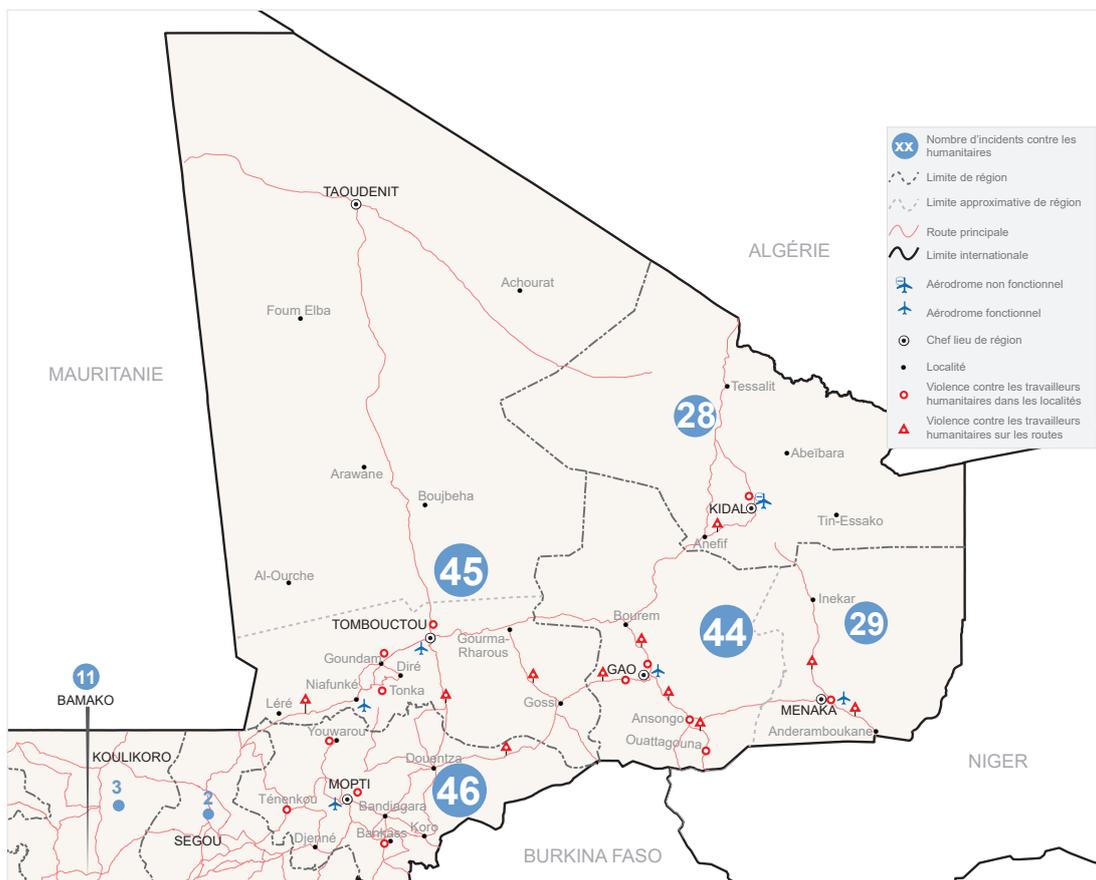
Les opérations militaires des forces maliennes et des forces internationales ainsi que les mines et les engins explosifs improvisés entravent également l'accès humanitaire en provoquant la suspension temporaire des mouvements humanitaires.

L'infrastructure peu développée du Mali a également un impact sur l'accès humanitaire. Les régions du centre et du nord ont une connectivité routière partielle et certains axes routiers ne sont pas sécurisés (Ansongo-Gao, Sévaré-Kona, Bore-Douentza, etc.). Bien que les aéroports fonctionnent dans les principales villes, la piste d'atterrissage de Kidal reste fermée. En dernier recours, les humanitaires utilisent le (seul) hélicoptère de la MINUSMA disponible à Gao.

Malgré les difficultés d'accès, les partenaires humanitaires continuent d'acheminer l'aide dans les zones reculées ou peu sûres, en comptant principalement sur l'ouverture et l'acceptation des communautés. Des négociations sont menées avec les acteurs armés non étatiques signataires de l'accord de paix en vertu des principes humanitaires et du droit international humanitaire pour avoir accès aux zones ciblées. Les nouvelles stratégies initiées, comme entre autres la mise en place des agents de liaison communautaires, permettront de mieux négocier l'accès humanitaire et d'augmenter l'acceptation des populations civiles.

Une centaine d'organisations humanitaires interviennent pour répondre aux besoins des communautés affectées. Selon les principes d'action humanitaire, les communautés affectées doivent être au cœur de toutes les interventions de la réponse.

Les évaluations réalisées sur la mise en œuvre de la redevabilité



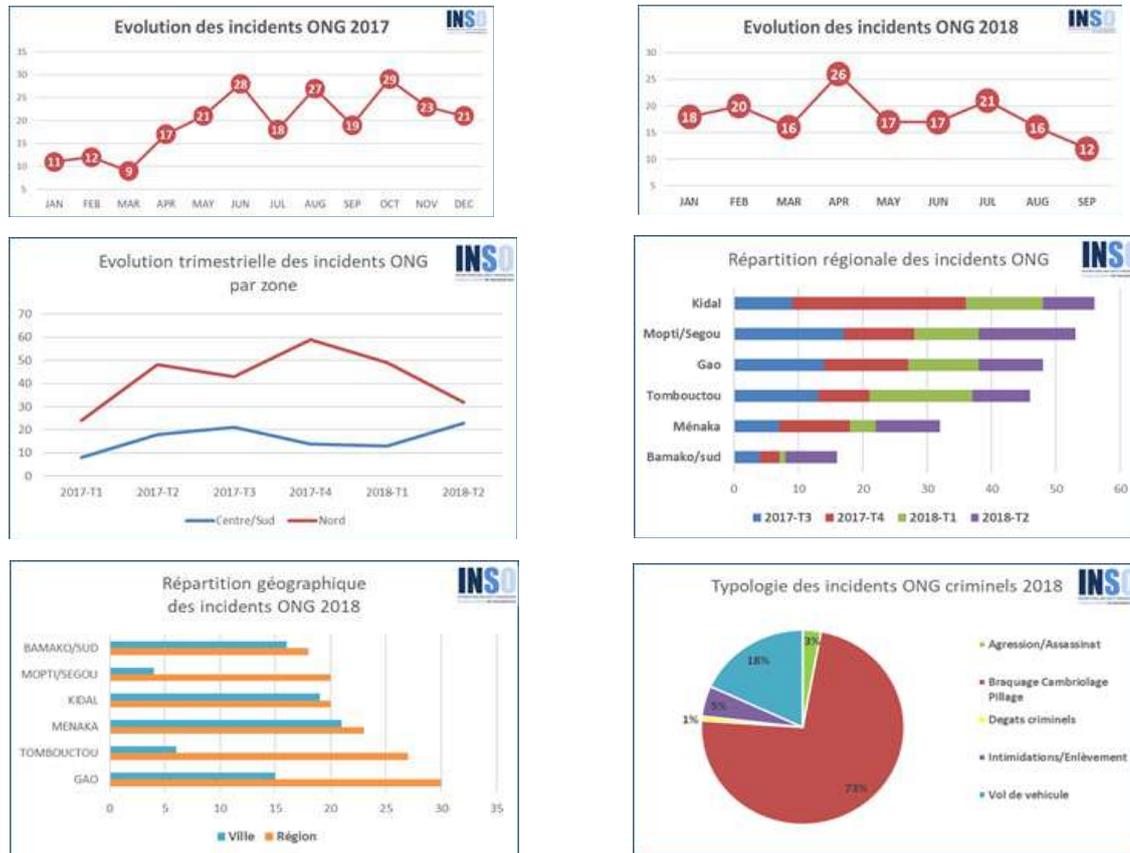
Les frontières, les noms indiqués et les désignations employées sur cette carte n'impliquent pas la reconnaissance ou l'acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies

dans l'action humanitaire au Mali ont montré qu'il existe des faiblesses importantes dans la façon dont les organismes recueillent les doléances et avis des populations affectées et répondent à leur retou d'information.

Sur le plan collectif, une évaluation des Pairs²¹ (STAIT, Senior Transformative Agenda Implementation Team) conduite au Mali en 2017, a montré que la redevabilité envers les communautés affectées n'était pas prise en compte dans les décisions opérationnelles par les clusters et Inter cluster Coordination (ICC) et les décisions stratégiques par l'Equipe Humanitaire Pays (EHP).

21. Rapport de mission STAIT, Mai 2017

Aperçu de la situation sécuritaire des ONG - Tendances des incidents ayant affectés les ONG

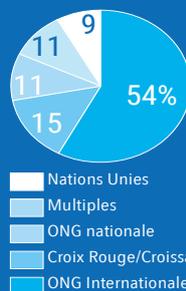


Aperçu de la situation sécuritaire des ONG

EVOLUTION DU NOMBRE D'ATTAQUES CONTRE LES HUMANITAIRES



% DE CONTRAINTES PAR TYPE D'ORGANISATION



% SOUS-CATÉGORIE DES CONTRAINTES D'ACCÈS



PERSONNES DANS LE BESOIN

NOVEMBRE 2018

	PAR STATUT					PAR AGE ET SEXE		TOTAL	
	PDIs	Retournés	Rapatriés	Communautés hôtes	Autres	% femmes	% enfants, adultes, pers. âgées*	Pers. dans le besoin	Population Totale
 BAMAKO	3 023	-	516	-	172 393	51%	54 43 3%	175,9k	2,4M
 GAO	28 510	29 960	29 320	72 536	193 705	50%	54 43 3%	354,0k	725,4k
 KAYE	14	-	-	-	175 067	47%	54 43 3%	175,1k	2,7M
 KIDAL	313	215	2 039	9 111	42 040	47%	54 43 3%	53,7k	91,1k
 KOULIKORO	1 048	-	216	-	239 709	50%	54 43 3%	241,0k	3,2M
 MOPTI	16 613	2 540	4 353	272 083	671 763	51%	54 43 3%	967,1k	2,7M
 SEGOU	7 726	3 073	1 125	80 301	427 859	51%	54 43 3%	520,1	3,1M
 SIKASSO	103	-	-	-	371 522	50%	54 43 3%	371,6k	3,5M
 TOMBOUCTOU	19 696	49 265	31 409	90 248	164 471	45%	54 43 3%	355,1k	902,5k
TOTAL	77 046	85 053	68 978	524 279	2,46 M	51%	54 43 3%	3,2M	19,4M

*Enfants (<18 ans), adultes (18-59 ans), personnes âgées (>59 ans)

PERCEPTION DES PERSONNES AFFECTÉES

ET REDEVABILITÉ

Sur le plan de la mise en œuvre des projets par les organisations, le rapport d'enquête de perception menée au Mali à travers le projet Listen, Learn and Act (LLA²²) montre que bon nombre de personnes affectées ont la perception qu'elles ne reçoivent pas assez d'information sur les projets humanitaires mis en œuvre dans leur localité, elles ne savent pas où déposer leurs suggestions ou leurs plaintes et ne participent pas au processus de prise de décision des projets dans leur communauté. Cette étude, qui s'est déroulée dans quatre pays (Ethiopie, Liban, Mali, et Népal) confrontés à des crises humanitaires majeures explique que la connaissance limitée sur les mécanismes de plaintes existants contribue à la perception qu'elles ne sont pas associées à la mise en œuvre des projets dans leurs communautés.

Une note d'orientation sur la redevabilité a été discutée avec les partenaires suite aux résultats de l'enquête LLA et a permis l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions visant à renforcer la redevabilité au Mali.

En réponse, un nombre croissant d'organisations humanitaires a mis en place des mécanismes de retour et de plaintes pour permettre aux personnes affectées de faire entendre leur voix, tels que des boîtes à suggestions, des numéros verts, des dialogues communautaires et des responsables chargés de la collecte des retours.

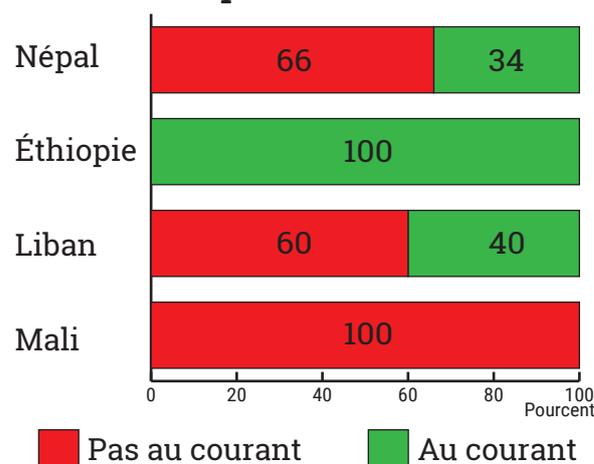
Depuis l'établissement en août 2018 d'un groupe de travail redevabilité, sous le leadership de l'EHP et de l'ICC, les options de mécanismes collectifs sont à l'étude pour opérationnalisation en 2019. La redevabilité envers les communautés affectées ne peut exister que lorsque les gens ont accès à l'information, participent à la conception et à la mise en œuvre de l'action, et disposent de moyens appropriés pour apporter leurs feedbacks.

22. Placer la responsabilisation au cœur de l'aide humanitaire, avril 2017



Photo: OCHA/Katy THIAM

Connaissance par la communauté des mécanismes de plaintes de quatre organismes pilotes lors de la troisième enquête



Dans le cadre de l'enquête ENSAN de septembre 2018, le Système d'alerte précoce (SAP) (coordinations régionales et nationale), la Division Nutrition de la Direction nationale de la santé, le PAM (Equipe Vulnerability Analysis Mapping (VAM)), l'INSTAT, la FAO, le FEWSNET et plus d'une dizaine d'ONG membres du Cluster Sécurité Alimentaire et parties prenantes à cette évaluation²³, ont collecté des informations sur l'assistance et les programmes d'aide en cours. Il a également été demandé aux ménages quel genre d'assistance ils souhaiteraient recevoir dans les six mois à venir. Les principales assistances demandées sont par ordre d'importance :

- Rations alimentaires gratuites (36% contre 40% des réponses en septembre 2017) ;
- Appui à l'emploi (14% contre 10% en septembre 2017) ;
- Soins de santé/médicaments gratuits (9% contre 10% en septembre 2017) ;
- Semences et intrants gratuits/subventionnés (9% contre 10% en septembre 2017) ; et,
- Transfert d'argent/coupons gratuits (8% contre 10% en septembre 2017).

23. (Care International au Mali, Save the Children, OXFAM, DRC, Solidarité Internationale, GARDL, ACF-Espagne, Islamic Relief Worldwide, ADRA-Mali, World Vision, AVSF/ADESAH, AMADE PELCODE, IRC et CSPEEDA, RESCATE)

PARTIE II: APERÇU DES BESOINS



	Abris et biens non alimentaires.....	26
	Eau, hygiène et assainissement	27
	Education	28
	Nutrition	29
	Protection	30
	Santé.....	33
	Sécurité Alimentaire	34

ABRIS ET BIENS NON ALIMENTAIRES

APERÇU DE LA SITUATION



Suite aux déplacements répétitifs et parfois prolongés des populations, de nombreuses familles n'ont plus de toit à leur retour. En effet, pendant la période d'absence de leurs propriétaires, les abris abandonnés subissent des dégradations irréversibles.

POPULATION AFFECTÉE ET POPULATION DANS LE BESOIN

Une grande partie de la population vivant dans les régions du nord et une partie du centre a été affectée en termes d'abris, soit 746 000 personnes. Le cluster a identifié 351 000 personnes (52% de femmes et 48% d'hommes) comme étant dans le besoin en prenant en compte les personnes déplacées internes, retournées, rapatriées et celles restées sur place et dont la vulnérabilité s'est également aggravée. Les besoins les plus sévères ont été identifiés dans les régions de Tombouctou et Gao. Les personnes vulnérables dans la région de Kidal et quelques cercles des régions de Mopti et Ségou sont également dans le besoin.

BESOINS HUMANITAIRES

Les communautés hôtes ont largement contribué à la prise en charge des populations déplacées, avec pour effet une pression économique accrue et une surexploitation des infrastructures de base. Certains retournés et rapatriés retrouvent leurs logements endommagés ou pillés à leur retour et ne disposent pas des moyens nécessaires pour les réhabiliter ou reconstruire.

Des besoins importants en abris et en biens non alimentaires (BNA) sont régulièrement signalés lors des mouvements de populations. Les 351 000 personnes identifiées auront besoin en 2019 de 58 500 kits BNA, d'aide à la réhabilitation de 13 000 maisons en banco et de 28 000 abris d'urgence. Compte tenu la nouvelle division du travail au sein de ces ménages déplacés et des responsabilités imposées par le contexte, les enfants et les femmes chefs de ménage, ainsi que les personnes âgées, handicapées ou

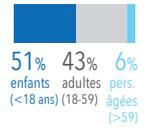
PERS. DANS LE BESOIN

351k

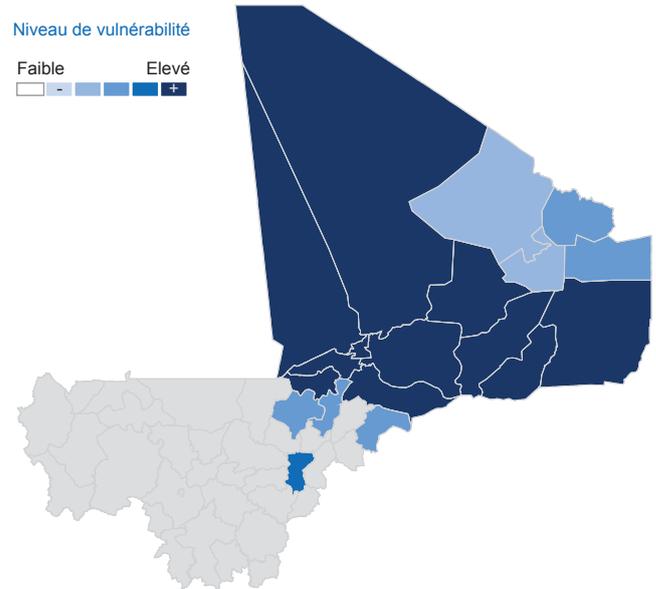
PAR SEXE



PAR ÂGE



CARTE DE SÉVÉRITÉ



Indicateurs de vulnérabilité

1. # de ménages en besoin d'assistance en BNA
2. # de ménage ayant besoin d'assistance pour la (ré) construction et/ou réhabilitation de leurs habitations

atteintes du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et les survivant(e)s de VBG ont souvent des besoins prioritaires.



EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

APERÇU DE LA SITUATION



Le manque d'accès à l'eau, la dégradation de l'environnement et le changement climatique exacerbent la vulnérabilité des populations aux chocs et réduisent leurs capacités de résilience et d'adaptation. La fréquence et l'intensité des événements de sécheresse et d'inondations engendrent de nouveaux besoins humanitaires. Les différents chocs auxquels font face les populations exacerbent leur vulnérabilité, notamment dans les régions du nord et du centre affectées par le conflit. Les déplacements et les besoins pastoraux accentuent la pression sur les ressources en eau et génèrent des tensions intercommunautaires. La malnutrition est liée à l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement et plus de la moitié des cas de malnutrition est associée aux maladies diarrhéiques.

POPULATION AFFECTÉE ET POPULATION DANS LE BESOIN

Les régions du nord du pays, celle de Mopti et les cercles de Niono (Ségou) et Nara (Koulikoro) sont les plus affectés par la combinaison de ces chocs et par la sévérité du manque d'accès à l'eau - 43% en moyenne dans les zones affectées, Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH) 2017. Sur la base de l'analyse des vulnérabilités EHA, 27 cercles sont considérés comme prioritaires, représentant 3,1 millions de personnes affectées. Parmi elles, 1,26 millions ont des besoins humanitaires, dont 50% de femmes.

Les personnes spécifiquement affectées et dans le besoin sont :

- les femmes, filles, garçons responsables de la corvée d'eau
- les personnes déplacées (en familles d'accueil ou sites)
- les enfants malnutris et leur mère/accompagnant
- les communautés se trouvant dans les zones accueillant des déplacés et/ou des transhumants et leur bétail

BESOINS HUMANITAIRES

Dans les régions du nord, les conséquences du conflit et de la faible présence de l'État ont rendu beaucoup d'infrastructures dysfonctionnelles. L'impact défavorable du changement climatique a également réduit la disponibilité de l'eau et mis en compétition les communautés hôtes et leurs déplacés, ainsi que les éleveurs et leur bétail, notamment dans le centre. Dans les zones de conflit, les femmes, filles et garçons parcourent des distances toujours plus longues à la recherche d'eau et sont davantage exposés aux violences des acteurs armés et aux explosifs de guerre abandonnés. Ces heures investies dans la corvée de l'eau pourraient être orientées vers d'autres activités, comme la scolarisation, en particulier celle des filles, ou vers des activités génératrices de revenus. Les écoles et les Unités de Réhabilitation Nutritionnelle dysfonctionnelles à cause d'un manque d'eau, d'hygiène et/ou d'assainissement amélioré requièrent une approche intégrée avec les secteurs Éducation, Sécurité Alimentaire et Santé.

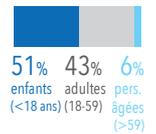
PERS. DANS LE BESOIN

1,3M

PAR SEXE

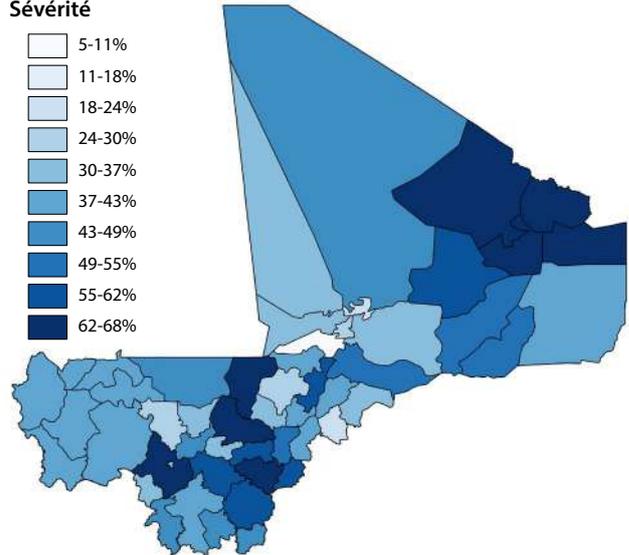


PAR ÂGE



CARTE DE SÉVÉRITÉ

Sévérité



Indicateurs de vulnérabilité

Échelle - Sévérité du manque d'accès à l'eau	Pondération
Faible : Taux >= 75	0
Modéré : Taux >=50% et <75%	1
Élevé : Taux >=25% et <50%	2
Sévère : Taux <25%	3



ÉDUCATION

APERÇU DE LA SITUATION



A la fin de l'année scolaire 2017-2018, 735 écoles sur 4 580 (soit 16%) situées dans les régions du nord et du centre étaient fermées, contre 500 en 2016-2017. Dans la région de Mopti, au centre, 464 écoles étaient fermées à la fin de l'année scolaire 2017-2018 soit 63% de l'ensemble des écoles fermées. Les conséquences de la dégradation sécuritaire sont multiples : manque et menaces envers les enseignants et équipements scolaires détruits, avec des conséquences psycho-sociales sur les enfants.

POPULATION AFFECTÉE ET/OU DANS LE BESOIN

Dans le domaine de l'éducation, environ 3 158 000 enfants de 3-17 ans vivant dans les régions du nord et du centre (Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka) sont affectés par la crise. Le cluster estime que les enfants touchés par la fermeture des écoles dans 157 communes, les enfants des déplacés, retournés, rapatriés, et des communautés hôtes sont ceux ayant le plus de besoin d'assistance pour l'accès et la qualité de l'éducation. Ils sont estimés à environ 460 000 enfants. Les enfants de 3-17 ans représentent 43% de la population déplacée. En plus des enfants, environ 10 000 enseignants seraient également dans le besoin soit près de 470 000 personnes dans le besoin en tout. Les cercles de Djenne, Douentza, Goundam, Gourma-Rharous, Kidal, Mopti, Tenenkou, Tessalit et Youwarou, sont les plus sévèrement touchés en termes de besoins.

BESOINS HUMANITAIRES

La construction d'une paix durable passe par l'éducation en inculquant des attitudes et des comportements respectueux envers les principes du vivre ensemble, de la culture de la paix et du civisme. Cet apprentissage contribue à la stabilisation du pays et prend en compte l'enfant dans son environnement familial, communautaire et à l'école. Avec 735 écoles toujours fermées, l'offre éducative est insuffisante et entraîne la déscolarisation et la non-scolarisation de milliers d'enfants y compris des jeunes filles. De grandes lacunes sont encore notées dans la

PERS. DANS LE BESOIN

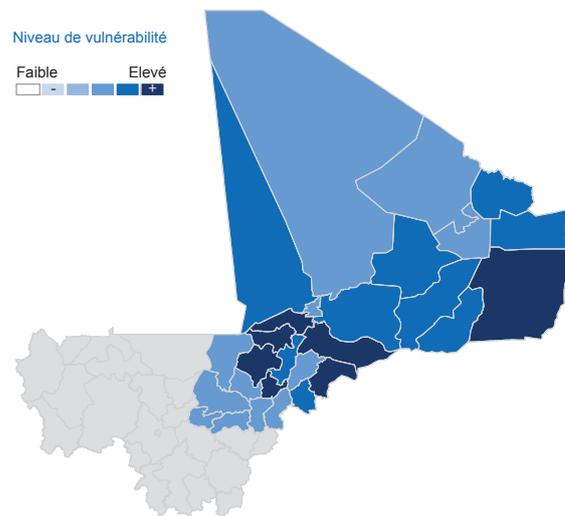
451 k

PAR ÂGE



98% enfants (<18 ans)
2% Enseignants (18-59)

CARTE DE SÉVÉRITÉ

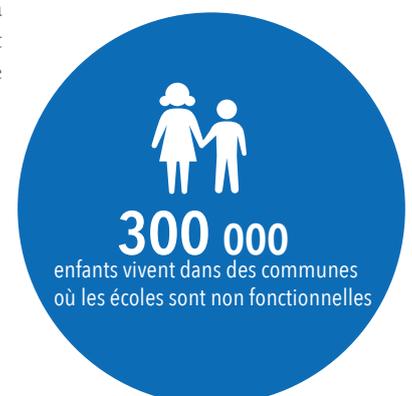


perception du rôle des parents et de la communauté. Leur fort engagement est nécessaire pour la protection des filles contre les mariages précoces et contre les violences se produisant dans les établissements scolaires ou centres de formation, mais aussi hors du système scolaire. Les filles et les garçons ayant un handicap, notamment causé par des mines, peuvent avoir des besoins spécifiques à prendre en compte tout au long de leur scolarisation. La réhabilitation des salles de classe, des latrines, des infrastructures scolaires et des points d'eau défectueux contribuera au retour d'un nombre important d'enfants à l'école.

L'absence des enseignant(e)s titulaires impacte la qualité de l'enseignement parfois dispensé par des volontaires. Des lacunes sont également décelables au niveau de la formation des enseignant(e)s et de leur accompagnement et suivi. Un besoin de prise en charge psychosociale des enseignant(e)s et enfants affectés s'est également fait ressentir dans beaucoup de communautés affectées par la crise.

Quant à la fermeture des écoles, l'endossement de la Déclaration sur la Sécurité dans les Écoles (DSE) par le Gouvernement le 1er février 2017 est un pas important.

Dans les écoles ouvertes, l'absence de cantines scolaires est un facteur limitant pour assurer le maintien et la fréquentation constante des enfants à l'école à Kidal, Ménaka et dans certaines zones de Gao et Tombouctou.



NUTRITION

APERÇU DE LA SITUATION



La malnutrition demeure un problème de santé publique au Mali. D'après le rapport de l'enquête sur le coût de la faim au Mali²⁴ réalisé en 2017 ; 34,3% des cas de mortalité des enfants de moins de cinq ans entre 2009 et 2013 étaient associés à la sousnutrition, ce qui pourrait représenter plus de 161 065 enfants décédés entre 2009 et 2013. En 2018, la persistance de la malnutrition aiguë au-delà des seuils d'urgence serait due à une multitude de facteurs sous-jacents, notamment une faible diversification alimentaire, un faible accès aux services de santé, une insécurité alimentaire persistante, une insécurité liée aux conflits/présence de acteurs armés, de mauvaises pratiques de soins et d'allaitement, des déplacements de population et de mauvaises conditions d'accès à l'eau potable, l'hygiène, et l'assainissement.

Des prévalences élevées de retard de croissance, surtout dans les zones de production agricole, ont également été constatées. Sikasso présente le taux le plus élevé du Mali avec 28,9% en 2018 résultant principalement d'un régime alimentaire inadéquat et d'un faible score de consommation alimentaire. D'après le bulletin numéro 2 de MVAM/ENSAN d'août 2018, le score de consommation alimentaire de sept régions sur 11 s'est détérioré durant les cinq derniers mois. Les proportions de ménages avec de faibles scores de consommation alimentaire ont augmenté, passant de 5,1% en février à 18,2% en juillet 2018 (le seuil étant à 5%). L'inadéquation des pratiques en matière de soins procréatifs et maternels et les mauvais services de santé seraient aussi des facteurs déterminants de la malnutrition et de la mortalité infantile qui nécessitent d'être pris en compte.

POPULATION AFFECTÉE ET/OU DANS LE BESOIN

Selon l'évaluation des besoins nutritionnels basée sur les résultats de l'enquête SMART conduite en juillet-août 2018, et prenant en considération les deux indicateurs (taux de malnutrition aiguë globale (MAG) supérieur ou égal à 10% et/ou malnutrition aiguë sévère (MAS) supérieur à 1,5% et/ou les facteurs aggravants²⁵) retenus par le cluster nutrition pour la détermination des zones de sévérité, il se dégage que les populations de six régions (Tombouctou, Taoudénit, Gao, Ménaka, Mopti et Ségou) sur les onze que compte le pays sont les plus affectées par la malnutrition aiguë. Au total, environ 5 millions de personnes sont affectées par la malnutrition parmi lesquelles, 4 millions sont des enfants âgés de 6 à 59 mois et 1 million sont des femmes enceintes et allaitantes.

Le cluster estime qu'en 2019, 867 778 personnes seront dans le besoin d'une prise en charge nutritionnelle parmi lesquelles environ 700 000 pour la prise en charge curative (160 000 MAS, 500 000 MAM et 36 500 FEFA) et 171 278 (dont 114 768 enfants de 6 à 23 mois et 56 510 FEFA) pour la prise en charge préventive

24. Le Coût de la Faim en Afrique, l'incidence sociale et économique de la malnutrition chez l'enfant au Mali (https://au.int/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/34574-wd-coha_mali_report.pdf)

25. Facteurs aggravants : Instabilité dans la zone ; Niveau d'insécurité alimentaire très élevé selon les résultats du cadre harmonisé ; Épidémie de rougeole ; Dépassement de plus de 30% des admissions attendues pour le programme en cours de mise en œuvre ; Augmentation significative de taux de MAG/MAS comparativement au taux précédent.

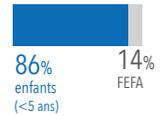
PERS. DANS LE BESOIN

871k

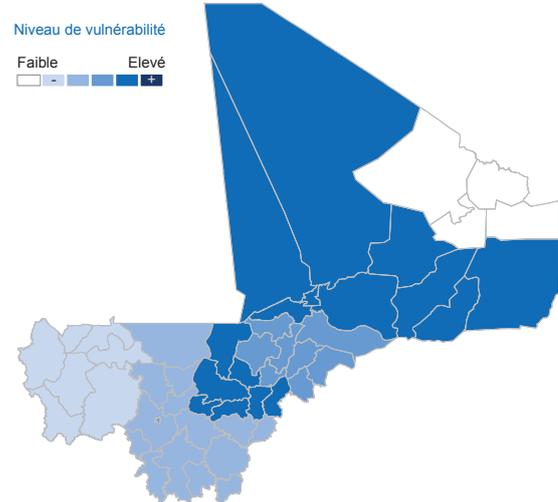
PAR SEXE



PAR ÂGE



CARTE DE SÉVÉRITÉ



sous forme de distributions alimentaires de couverture et l'ANJE (Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant en situation d'urgence).

BESOINS HUMANITAIRES

La prévalence nationale de la MAG est de 10% tandis que celle de la MAS est de 2% selon les résultats de l'enquête nutritionnelle SMART. Ces taux restent élevés malgré une légère baisse par rapport à 2017 où le taux de la MAS était de 2,4% et celui de la MAG de 10,1%. Ces taux de malnutrition restent au-dessus des seuils qui marquent une situation sérieuse selon la classification de l'OMS (MAG supérieur ou égale à 10% et MAS supérieure ou égale à 2%), en dépit d'effets encourageants des interventions des partenaires et de l'État.

Dans les régions du nord et le centre (Mopti et Ségou notamment) l'insécurité grandissante a eu un impact négatif sur les conditions de vie des populations en réduisant davantage l'accès aux services sociaux de base ainsi qu'à une alimentation adéquate. La situation nutritionnelle s'est significativement dégradée dans la région de Mopti où la prévalence de MAG chez les enfants de moins de 5 ans est passée de 5,6% en 2017 à 8,9% en 2018, dans la région de Ségou où elle est passée de 8,9% à 11,2% et dans la région de Bamako de 10 à 10,5%.

Les régions de Gao et de Tombouctou ont, quant à elles, connu de légères améliorations sur la période de 2017 à 2018. Les taux de prévalence MAG demeurent au-dessus des seuils d'urgence définis par l'OMS (>10%) mais y sont respectivement passés de 15,2% à 14,2% et de 15,7 à 12,5% entre 2017 et 2018. Il est à noter également que la région de Kayes a connu une nette amélioration de l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans, avec un taux de prévalence MAG qui est passé de 14,2% en 2017 à 9,2% en 2018.

PROTECTION



APERÇU DE LA SITUATION

La recrudescence des tensions communautaires et les conflits armés ont engendré une crise de protection majeure dans laquelle les populations sont prises en otage et exposées de façon quotidienne à des violations de leurs droits humains fondamentaux et à des atteintes répétées à leur dignité.

POPULATION AFFECTÉE ET POPULATION DANS LE BESOIN

4 500 000 personnes sont considérées comme affectées et ce conformément à la politique IASC sur la protection dans l'action humanitaire²⁶.

755 355 personnes ont un besoin urgent de réponses en protection. Il s'agit du nombre total de personnes déplacées internes (PDI), retournées et rapatriées et de 10% de la population de leurs communautés hôtes dans 23 cercles des régions de Gao, Kidal, Mopti, Ségou, et Tombouctou, y compris 10 % de la population dans le cercle de Tin Essako où il n'y a pas de PDI, ainsi que le nombre total de PDI enregistrés dans neuf cercles des régions de Bamako, Kayes, Koulikoro, Ségou, et Sikasso.

Parmi les personnes dans le besoin figurent 406 255 enfants (dont 203 734 garçons et 202 521 filles) soit 54% d'entre elles. Les personnes âgées représentent quant à elle un peu moins de 4% de la proportion totale, avec 26 640 personnes de plus de 59 ans recensées.

BESOINS HUMANITAIRES

Protection générale : Entre décembre 2017 et septembre 2018, le nombre de personnes déplacées internes a plus que doublé, passant de 38 172 à 77 046 personnes. Les régions principalement affectées par l'augmentation du nombre de PDI sont Ménaka, Mopti, Ségou, et Tombouctou²⁷. Celle-ci est imputable aux opérations militaires, aux activités des acteurs armés et les pressions qu'ils exercent sur la population civile et à l'exacerbation des tensions intercommunautaires dans les régions de Ménaka, Mopti, et Ségou. Dans les régions de Ménaka et de Mopti, les communautés ont recours à des acteurs armés ou des milices d'autodéfense qui recrutent en leur sein pour assurer leur sécurité, ce qui constitue une évolution inquiétante des risques de protection pour l'avenir. La communauté Peulh éprouve aussi un sentiment de stigmatisation croissant par les autres communautés qui l'accusent d'être proches des acteurs armés²⁸.

Dans ce contexte tendu, des réfugiés en provenance du Niger et du Burkina Faso sont entrés sur le territoire malien à la suite des opérations menées par le G5 Sahel et les forces armées nationales dans leurs pays. Leur arrivée complexifie les questions de cohésion sociale et accentue la pression sur les ressources

26. Le calcul des personnes affectées se fait en fonction de la valeur maximale de la population identifiée par les clusters humanitaires dans les 23 cercles ayant des besoins prioritaires de protection et des personnes déplacées recensées dans les 9 cercles suivants Kayes, Ségou, Sikasso et le district de Bamako.

27. Voir aussi rapport de la Commission Mouvement des populations du 18 Octobre 2018.

28. « Central Mali: an uprising in the making? », Africa Report n°238, 6 July 2016, International Crisis Group, p. 5.

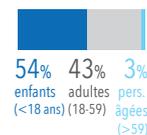
PERS. DANS LE BESOIN

755k

PAR SEXE



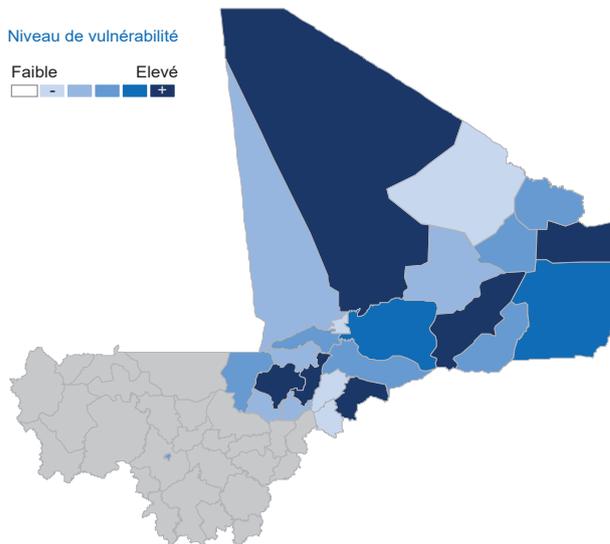
PAR ÂGE



CARTE DE SÉVÉRITÉ

Niveau de vulnérabilité

Faible - Elevé



naturelles, notamment les points d'eau et les aires de pâturage, constituant une source de conflit. Simultanément, des Maliens ont continué à chercher refuge dans les pays voisins (Burkina Faso, Mauritanie, et Niger) : le nombre de réfugiés maliens a augmenté de 8 025 personnes pour la période allant du 1er janvier 2018 au 31 août 2018, portant leur nombre à 139 839. Les dynamiques de déplacement sont particulièrement complexes dans la zone de la triple frontière du Liptako Gourma.

Dans les régions du nord, les progrès dans l'exécution de l'Accord de Paix et de Réconciliation sont très peu visibles. Le Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC) regroupant les forces militaires des parties signataires de l'Accord demeure peu opérationnel²⁹.

Seul un pré-enregistrement des combattants a été effectué³⁰ dans le cadre du Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR). La faible présence des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) dans certaines régions du nord a entraîné la recrudescence d'opérations par des acteurs armés non étatiques (les groupes signataires de l'Accord). Dans le centre du pays, l'insécurité a augmenté avec l'intensification des conflits intercommunautaires, l'implication de milices d'autodéfense et les attaques asymétriques commises par des acteurs armés³¹. En conséquence, l'environnement de protection s'est particulièrement détérioré, avec un bilan de 67 civils enlevés et

29. Selon le Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali, publié le 2 octobre (S/2018/866), « les unités mixtes demeurent aux prises avec des difficultés, notamment un manque d'armes » (p. 3).

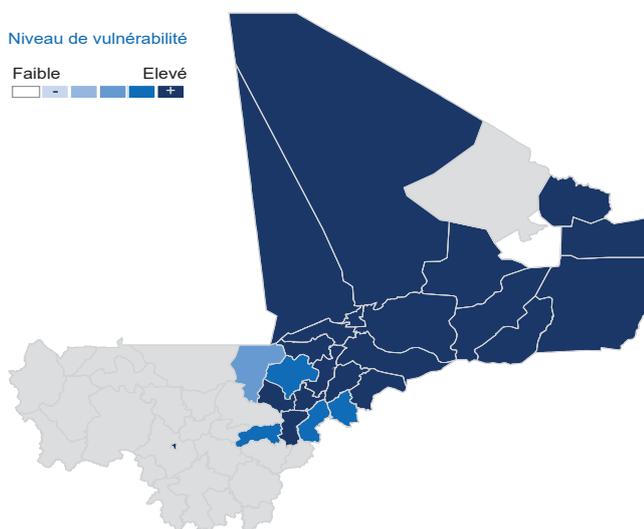
30. Selon le même rapport, seul le pré-enregistrement des combattants a été effectué (S/2018/866).

31. Les forces de défense et sécurité, la force conjointe du G5 Sahel et les forces internationales ont fait l'objet de nombreuses attaques. De janvier à septembre 2018, les rapports du Secrétaire Général (SG) dénombrent 76 attaques contre les FDS et 48 attaques contre la MINUSMA. A cela, il faut ajouter l'attaque contre le QG du G5 Sahel à Sévéré le 29 juin 2018.

287 civils décédés (dont 14 femmes et 10 enfants) enregistrés par la MINUSMA, du 31 Mai au 17 septembre 2018, dans les régions du centre uniquement. Toujours dans le centre du pays, les Forces de Défense et de Sécurité ont été mises en cause dans l'exécution de 37 civils à Nantaka et Boulekessi, une enquête a été ouverte sur ce dernier cas.

La détérioration de l'environnement de protection a entraîné un nombre important de violations des droits de l'homme. Pour le premier semestre 2018, le monitoring de protection de l'UNHCR a enregistré un nombre élevé d'allégations d'atteintes aux droits humains y compris les atteintes au droit à la vie (69 cas), à l'intégrité physique et psychique (188 cas), à la liberté et à la sécurité de la personne (38 cas) et au droit à la propriété (317 cas).

La prévention et la réponse aux violations des droits humains et du DIH par les acteurs humanitaires restent des besoins majeurs pour les populations civiles.



Carte combinée Protection Générale et Lutte anti mine

Lutte antimines humanitaire : Depuis la fin de l'année 2017, les populations civiles payent le plus fort tribut en nombre de blessés et de tués par les engins explosifs improvisés, les restes explosifs de guerre et les mines. Sans être des cibles directes, elles sont de plus en plus touchées, représentant 27% des victimes d'incidents explosifs enregistrés entre 2013 et 2018, et 46,3% des victimes enregistrées entre janvier et septembre 2018. En dépit des efforts des acteurs et de la réduction de victimes civiles de restes explosifs de guerre (15 victimes enregistrées en 2018), la menace explosive (notamment due aux engins explosifs improvisés et mines) sur les populations civiles persiste avec 171 victimes civiles enregistrées de janvier à septembre 2018, 71 enregistrées en 2017 et 26 victimes civiles enregistrées en 2013.

Une extension de la menace explosive vers le centre du Mali a été constatée en 2018, et par conséquent, une augmentation du nombre de victimes civiles, en raison de la forte densité de population et de sa position géographique en tant que carrefour reliant le nord et le sud du pays.

La pose d'engins explosifs sur les principales voies routières expose davantage les civils aux risques explosifs. Cette menace restreint aussi l'accès des humanitaires aux populations

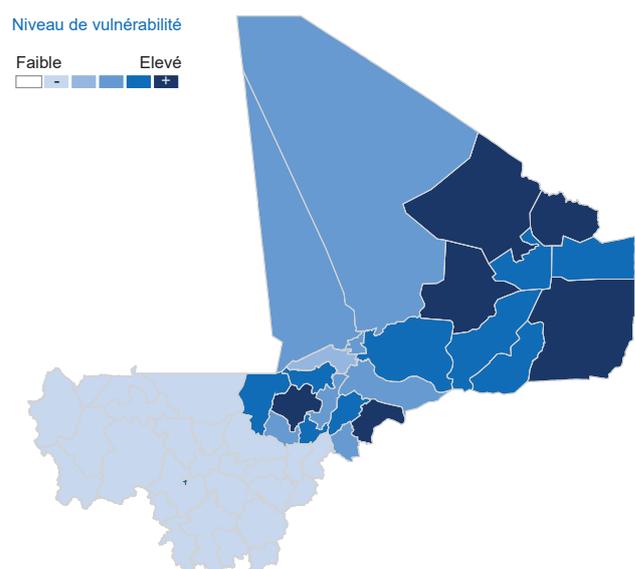
vulnérables et l'accès des populations aux moyens de subsistance.

Violences basées sur le genre : Les VBG sont souvent tolérées dans certains contextes culturels au Mali. Dans certains cas, il s'agit de normes internalisées et banalisées. Les femmes et les filles y sont confrontées lorsqu'elles sont suspectées d'avoir transgressé les normes sociales et culturelles établies, telle que la soumission envers leurs maris. Dans certains contextes, le changement des rôles sociaux et sexo-spécifiques préétablis peut avoir un impact sur la santé, la sécurité et le bien-être des femmes.

Sur les 1 742 cas de VBG enregistrés par le GBVIMS, dans les régions du nord et du centre Mali, 98 % des survivant(e)s sont de sexe féminin et 2% des enfants de sexe masculin. Les enfants sont les plus affectés et représentent 53% du nombre total de survivant(e)s. En outre, les données secondaires des acteurs opérant hors GBVIMS ont rapporté 596 cas de VBG dans les régions de Koulikoro et Sikasso.

Par peur de représailles ou par ignorance des services existants et en raison de la carence des services de prise en charge de VBG, les cas de VBG restent faiblement rapportés par les survivant(e)s. En outre, en dépit des multiples actions de prévention et de réponse pour les VBG, d'importants défis subsistent pour la prise en charge holistique des cas. Une analyse auprès des structures sanitaires du nord et du centre a révélé que près de 35% des centres de santé de références ne disposent pas de kits post-viol (notamment à Kidal, Mopti, Koro, Ménaka et Ansongo). Au 31 août 2018, 13% des personnes survivantes n'avaient pas reçu d'assistance médicale. Le manque de service d'hébergement en lieux sûrs a aussi affecté 72 % des survivant(e)s.

D'autre part, 92 % des survivant(e)s dans le besoin d'appui judiciaire n'ont pas obtenu ce service par manque de disponibilité des services d'assistance juridique et/ou judiciaire. Une insuffisance de la réponse en réinsertion sociale et scolaire est également constatée : 88% des survivant(e)s dans le besoin n'ont pu accéder à ces services.



Protection de l'enfance : La détérioration de la sécurité dans le centre et le nord continue d'avoir un impact négatif sur les enfants et les adolescents avec des atteintes graves de leurs droits et une dégradation de leur état physique et psychologique. Les violences intercommunautaires dans le centre, la pauvreté structurelle, le faible taux de scolarisation, les séparations familiales, et la mobilité des enfants sur les routes migratoires sont des facteurs favorisant les actes de violations graves des droits des enfants.

Le nombre de violations graves de ces droits perpétrées par les parties au conflit a continué de s'accroître tout au long de l'année 2018 avec 365 incidents de violations graves de droit de l'enfant contre 342 pour l'année 2017, soit une augmentation de 7%. Les quatre régions les plus affectées sont Mopti qui enregistre 44% des violations graves documentées, suivie de Gao avec 27%, Tombouctou avec 18% et Kidal avec 9%.

Selon les estimations des acteurs de protection, pour la même période, environ 500 enfants seraient encore au sein de groupes armés alors que 75 enfants sortis de ces groupes continueraient de nécessiter une prise en charge transitoire.

Les conflits persistants dans les régions du nord et du centre ont un impact négatif sur l'état psychologique des enfants. Ainsi, 273 942 enfants (136 562 filles et 137 380 garçons) nécessitent une réponse en protection y compris un appui psychosocial.

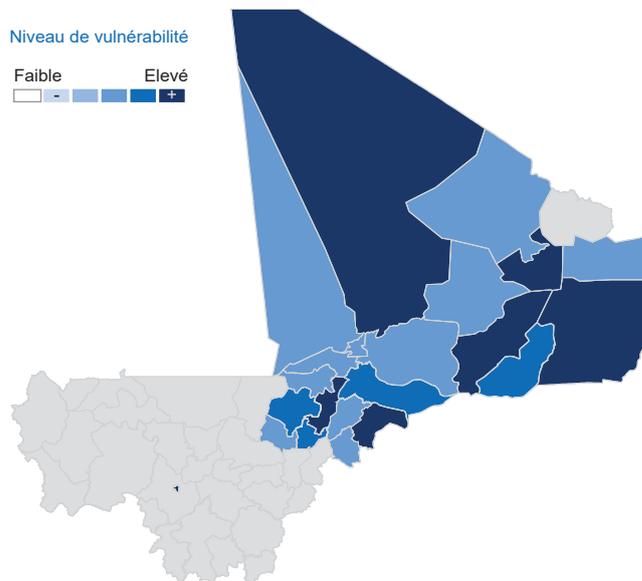
Par ailleurs, 486 enfants non accompagnés/séparés et/ou en déplacement enregistrés de janvier à août 2018 nécessitent une prise en charge holistique et un suivi durable. Sur 1 080 enfants identifiés pour la prise en charge transitoire et la réintégration, 670 n'ont pu être assistés à cause de la faiblesse de couverture des services et restent toujours dans le besoin urgent d'une réintégration communautaire durable.

En outre, l'accessibilité à la documentation d'état civil reste un défi majeur avec seulement 73 852 enfants assistés pour l'obtention de jugements supplétifs pour avoir l'acte de naissance contre 123 151 identifiés depuis le début de la crise et ce jusqu'à la fin de l'année 2015. Il est aussi crucial de mettre à jour les chiffres sur les enfants non enregistrés à la suite de la crise.

Enfin, les outils pour la gestion de cas et l'assistance psychosociale nécessitent d'être revus et harmonisés et les acteurs de protection formés pour améliorer la qualité des services de prise en charge des enfants.

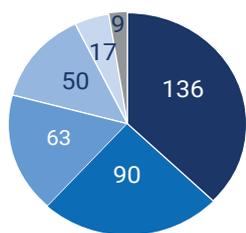
Au regard des recommandations du Global Child Protection Cluster³², le Mali nécessitera une implication du niveau global en 2019 pour combler les besoins identifiés au sein du sous cluster protection de l'enfant.

La forte croissance des besoins de coordination relatifs à la protection de l'enfant ainsi que le travail de soutien aux partenaires locaux constituent des points importants à considérer au sein du sous cluster protection de l'enfance en 2019. L'insuffisance de l'appropriation de la coordination pour la protection l'enfant par les acteurs étatiques reste aussi un défi majeur à relever.

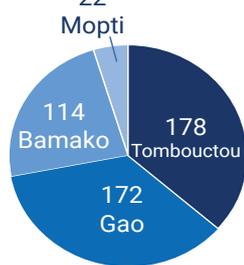


Statistiques du Mécanisme de surveillance et Enfant Non Accompagné /Enfant Séparé

MRM (jan.-sept. 2018)



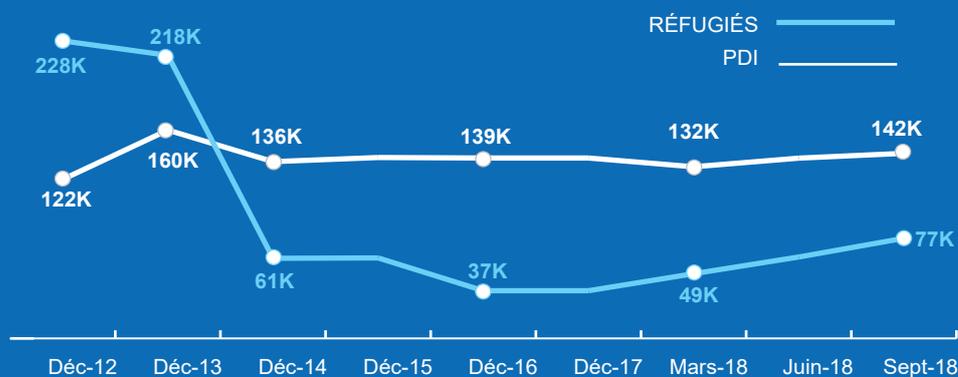
ENAS (jan.-août 2018)



Nombre	Cas de MRM
136	Déni d'accès humanitaire aux communautés vulnérables
90	Meurtres et mutilations
63	Attaques contre les écoles et les hôpitaux
50	Recrutements et utilisation d'enfants
17	Violences sexuelles

32. Mission d'Appui du Rapid Response Team Child Protection Area of Responsibility (RRT CP AoR) au Mali sur la Coordination et Gestion de l'Information et Atelier de Beyrouth sur l'analyse des besoins en protection de l'enfant conduit par le Mali avec l'appui du Global Child Protection AoR à travers la méthodologie du NIAF (Needs Identification and Analysis Framework).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PDI ET RÉFUGIÉS (EN MILLIERS) DE 2012 À 2018



SANTÉ

APERÇU DE LA SITUATION



La situation sanitaire au Mali demeure très précaire. De nombreux besoins sanitaires des populations les plus vulnérables restent non couverts en raison du manque d'accès aux services de santé de base de qualité. Du fait de la crise dans le nord et le centre du pays, 17% des structures sanitaires ne sont pas fonctionnelles avec une présence limitée des partenaires oeuvrant dans la gestion des soins de santé primaire.

POPULATION AFFECTÉE ET POPULATION DANS LE BESOIN

Sur les 3,7 millions de personnes vivant dans des zones affectées (Gao, Kidal, Ménaka, Mopti, Tombouctou, et le district de Niono avec la commune de Nanpal), 1,4 million de personnes seraient dans un besoin urgent d'aide sanitaire, soit 39% de la population de ces zones. Des indicateurs sur l'incidence du paludisme, les districts avec des épidémies de rougeole, les taux d'accouchements assistés et le taux de consultation primaire curative ont été pris en compte³³. Une seconde analyse tenant compte du contexte humanitaire et sécuritaire a également été faite. Les cercles suivants sont considérés comme ayant les besoins les plus sévères : les six cercles de la région de Taoudénit, les cercles de Goundam, Niafunké et Tombouctou (région de Tombouctou), Bourem et Gao (région de Gao), Mopti, Youwarou, Koro, Bandiagara et Bankass (région de Mopti), Tinessakou (région de Kidal) et Niono (région de Ségou).

BESOINS HUMANITAIRES

En 2018 les régions du nord et du centre ont de nouveau été au cœur de crises réduisant davantage l'accès aux services de santé, et la présence du personnel médical. Ceci a entraîné une faible couverture vaccinale, entraînant elle-même des épidémies, notamment la rougeole dans 28 districts et la coqueluche dans le district de Niono. Le système d'alerte précoce de gestion des épidémies reste peu performant dans certaines zones. La faible couverture des soins obstétricaux et néonataux d'urgence et de qualité dans les zones du nord et du centre contribuent aux taux élevés de mortalité maternelle et infantile. Seul 40% des femmes accouchent avec l'assistance d'un personnel de santé qualifié.

De plus, l'absence d'intégration de la santé mentale et le soutien psychosocial dans les interventions sanitaires, expose les populations à de nouvelles vulnérabilités. Le système de santé déjà fragilisé peine à se relever et subit d'autres chocs récurrents.

Ainsi, la gestion des soins de santé primaires (ressources humaines, infrastructures sanitaires avec EHA, financement, gouvernance et soins) incombe en grande partie aux acteurs humanitaires en appui à l'État, notamment aux ONG.

Au total, 20 cercles (soit 29 Districts Sanitaires (DS)) ont un besoin urgent de recevoir une aide sanitaire classés en sévérité

33. Cette méthodologie n'a pas tenu compte des régions situées en dehors des zones prioritaires humanitaires et qui ont présenté des indicateurs de vulnérabilité identiques à ceux du nord.

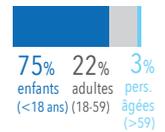
PERS. DANS LE BESOIN

1,4M

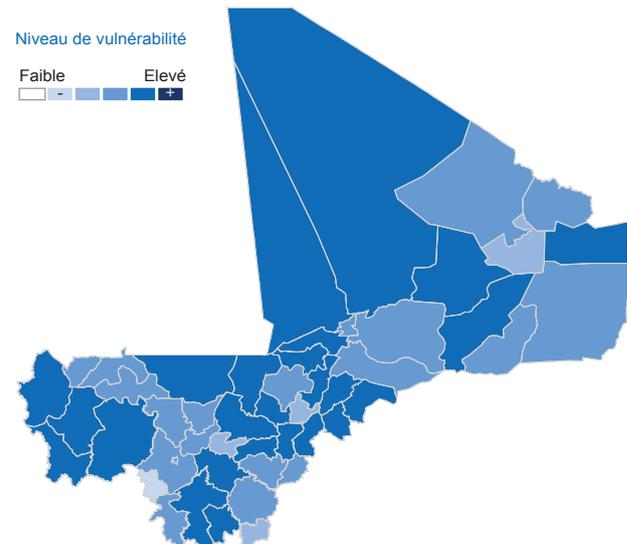
PAR SEXE



PAR ÂGE



CARTE DE SÉVÉRITÉ



selon quatre indicateurs (l'incidence du paludisme, l'épidémie de rougeole, taux de consultations curatives et les accouchements assistés).

Interprétation de la carte de sévérité :

- Niveau modéré: Kidal (1 DS, Kidal).
- Niveau élevé: DS de Douentza, Tenenkou et Djenné, Abeibara, Tessalit, Ansongo, Gourma Rharous, et toute la région de Ménaka.
- Niveau sévère: Taoudénit (6 districts), Tombouctou (3 DS, Goundam, Niafunké, Tombouctou), Gao (2 DS, Bourem, Gao). Mopti (3 DS, Mopti, Youwarou, Koro, Bandiagara, Bankass), Kidal (1 DS, Tinessakou) et Ségou (1DS, Niono).



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

APERÇU DE LA SITUATION



La période de soudure 2018 a été marquée par de forts niveaux d'insécurité alimentaire et nutritionnelle dus à une combinaison de facteurs qui ont affecté les régions du nord et du centre et la bande sahélienne du pays tels que l'insécurité, les aléas climatiques (sécheresses, inondations), la variabilité des prix sur les marchés et la dégradation de l'environnement. Autant de chocs qui affectent régulièrement la population malienne, fragilisent leurs moyens d'existence et augmentent leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en diminuant fortement leurs capacités de résilience pour l'avenir.

Les perspectives de la campagne agro-pastorale 2018-2019 s'annoncent plus favorables que la campagne précédente grâce aux quantités importantes de pluies reçues entre fin juillet et septembre 2018. Cette pluviométrie permet aussi des conditions de pâturage et d'abreuvement du bétail relativement bonnes, augurant une soudure pastorale globalement normale. Toutefois, certaines zones ont connu un démarrage tardif de la saison, des pluies irrégulières ou au contraire d'importantes inondations. Les prix des denrées alimentaires se sont stabilisés en septembre et octobre 2018 mais restent cependant à un niveau très élevé dans le pays.

Enfin, le Mali reste confronté aux défis liés aux différentes formes de conflits affectant les hommes et femmes de tout âges ainsi que les enfants des zones du nord et du centre du pays, et notamment l'augmentation des mouvements de populations, dont la fréquence s'est accélérée depuis le début de l'année et se poursuivra en 2019 avec l'instabilité de la situation sécuritaire et la militarisation accrue du nord et du centre.

Face à ces difficultés et malgré une coordination active avec le cluster, la capacité de l'État à prévenir et répondre efficacement aux crises alimentaires et nutritionnelles a présenté en 2018 des limites importantes ne permettant pas une réponse complète aux besoins des populations.

POPULATION AFFECTÉE ET POPULATION DANS LE BESOIN

En 2018, les populations affectées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (populations en phases 2 à 5) étaient au nombre de 4,3 millions et celles dans le besoin d'une assistance immédiate (populations en phases 3 à 5) étaient estimées à 1,6 million. Pour 2019, les projections du Cadre Harmonisé (CH) de novembre 2018 sont moindres et font ressortir que 3,4 millions de personnes seront affectées par l'insécurité alimentaire dès le mois de mars 2019 (populations en phases 2 à 5 du CH). Quant aux populations dans le besoin d'assistance, elles sont estimées à 1,7 million. Ce sont principalement les populations sous pression (phase 2) et en besoin immédiat (en phases 3 à 5) vivant dans les cercles les plus affectés par les aléas climatiques et l'insécurité.

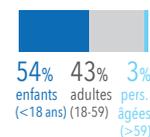
PERS. DANS LE BESOIN

2,4M

PAR SEXE



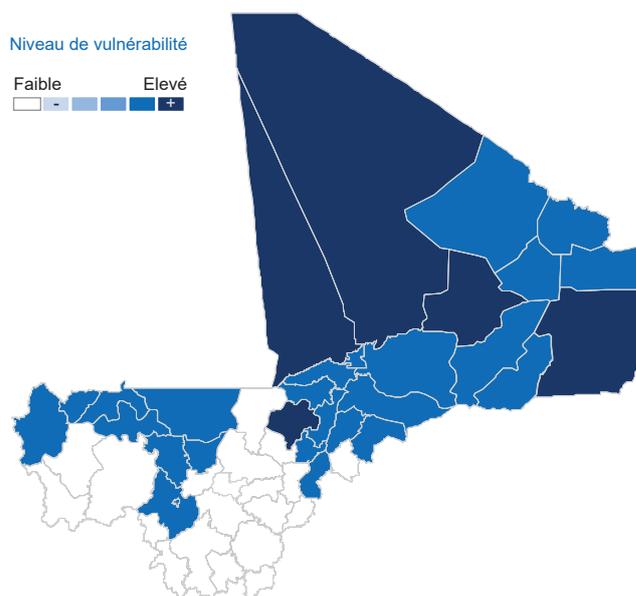
PAR ÂGE



CARTE DE SÉVÉRITÉ

Indicateurs de vulnérabilité

1. Phases du Cadre Harmonisé



BESOINS HUMANITAIRES

Les perspectives de récoltes agricoles jugées moyennes à bonnes à travers le pays devraient permettre la reconstitution des réserves alimentaires et de ce fait, une soudure agricole moins précoce et sévère en 2019. Néanmoins, il faut anticiper que près de 570 000 ménages affectés par l'insécurité et les chocs économiques, climatiques et environnementaux, ne seront pas en mesure de couvrir pleinement leurs besoins alimentaires dès le début de l'année prochaine. Les ménages vulnérables qui ont été fortement affectés par une mauvaise campagne en 2017-2018 nécessiteront également un appui afin de reconstruire durablement leurs moyens d'existence et de réduire leur vulnérabilité.

S'agissant de la situation des pasteurs et agro-pasteurs, la pluviométrie favorable en 2018 a permis la reconstitution des points d'eau et la régénération des pâturages. Cependant, de nombreux éleveurs affectés par deux à trois années successives de sécheresse et de conflit auront besoin d'un appui pour reconstituer et protéger leurs moyens d'existence. En parallèle, les tensions inhérentes à la problématique de la transhumance subsisteront et la mobilité des éleveurs sera toujours très perturbée par l'insécurité. S'agissant de la situation des personnes déplacées, réfugiées et retournées vulnérables, leurs besoins resteront élevés en 2019 alors que les facteurs de déplacement persistent et que l'appui pour la reconstitution de leurs moyens d'existence reste encore trop limité pour leur permettre une autonomisation rapide.

PARTIE III:

ANNEXE

	Méthodologies de calcul des populations affectées et dans le besoin36
	Déficit d'information38
	Evaluations de besoins planifiées39
	Acronymes42
	Contacts43

MÉTHODOLOGIES DE CALCUL

DES POPULATIONS AFFECTÉES ET DANS LE BESOIN

Catégorie/ Cluster	Définition / Méthode de calcul
Population totale	Inclut l'ensemble de la population du territoire malien comptabilisant 19,4 million de personnes et dont le taux de croissance annuel est estimé à 3%. Cette population, dont l'espérance de vie moyenne est de 57 ans et dont presque la moitié vit sous le seuil de pauvreté (moins de \$2 par jour), est disséminée sur 1,24 million de kilomètres carrés, pour une densité de 14,7 personnes par kilomètre carré. Le Mali est 182ème sur 189 pays au classement mondial de l'Indice de développement humain.
Population affectée	La population affectée comprend les personnes situées dans les cercles subissant l'impact des inondations, du banditisme, de la présence d'acteurs armés et de conflits inter-communautaires. Ces personnes peuvent avoir été physiquement touchées et/ou avoir subi une perte personnelle, de propriété, de biens ou de capital. Les personnes vivant dans les cercles les plus sévèrement touchés par au moins l'une de ces crises ont été considérées dans le calcul des personnes affectées. La population affectée en 2019 est estimée à 7,2 millions de personnes.
Population dans le besoin	Inclut les personnes dont la sécurité physique, les droits basiques ou les conditions de subsistance ont été interrompus. Leur niveau d'accès aux services de base est donc insuffisant pour rétablir des conditions de vie normales avec leurs moyens habituels sans aide supplémentaire. Ces personnes présentent des déficits alimentaires considérables et une malnutrition aiguë à des taux élevés ou supérieurs aux seuils d'alerte ou d'urgence. Certaines peuvent être capables de couvrir le minimum de leurs besoins alimentaires tout en épuisant leurs avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui entraînera des déficits de consommation alimentaire. Sur la base des projections du Cadre Harmonisé de novembre 2018, près de 2,5 millions personnes présentent un besoin en aide alimentaire. Le nombre de personnes dans le besoin en 2019 correspond à la plus grande valeur des nombres de personnes dans le besoin par cluster et par cercle, et s'élève à de 3,2 millions de personnes.
Abris	Population affectée : 746 244 personnes Population dans le besoin : 350 735 personnes obtenues comme suit : 47% de la population affectée, qui est la somme des personnes déplacées (PDI, rapatriés, retournés) et communautés hôtes (10% de la population affectée dans les régions de Gao, Tombouctou, Mopti, et Ségou (cercles de Macina et Niono)). Ces 47% correspondent à l'indice de pauvreté de l'EMOP (2016).
Eau, hygiène et assainissement	Population affectée : 3,1 millions représentant la population dans les zones affectées par les crises humanitaires (tous les cercles des régions de Gao, Kidal, Mopti, Tombouctou et les cercles de Niono (région de Ségou) et Nara (région de Koulikoro)). Population dans le besoin : 1,3 million représentant la sévérité du manque d'accès à l'eau par cercle multiplié par la population affectée dans les zones affectées par les crises humanitaires. Les indicateurs de vulnérabilité EHA sont basés sur la malnutrition aiguë globale, les risques d'épidémie de choléra, les risques d'inondations et le taux d'accès des populations à une source améliorée d'eau potable, le taux de fonctionnalité des points d'eau déjà existants, les risques de baisse saisonnières de la nappe et la pression du bétail sur les points d'eau.

Catégorie/ Cluster	Définition / Méthode de calcul
Education	<p>Population affectée : la somme de la population âgée de 3 à 17 ans (43% de la population, source UNFPA) vivant dans les cinq régions affectées par la crise (Ségou, Mopti, Gao, Tombouctou et Kidal), des enfants déplacés (PDI, retournés et rapatriés) et la communauté hôte (1 personne pour 1 PDI) se trouvant dans les autres régions (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Bamako). La population affectée est de 3,3 millions.</p> <p>Population dans le besoin : Le cluster a considéré les enfants en âge scolaire au sein de la population déplacées (PDI, retournés, rapatriés) et des communautés hôtes, 300 élèves par école fermée et 1 enseignant pour 50 enfants. Au total 451 000 personnes ont besoin d'assistance dans le domaine de l'éducation au Mali.</p>
Nutrition	<p>Population affectée : 870 852 représentant 771 572 enfants âgés de 6 à 59 mois et 99 280 femmes enceintes et allaitantes.</p> <p>Population dans le besoin : 870 852 représentant 771 572 enfants âgés de 6 à 59 mois et 99 280 femmes enceintes et allaitantes.</p>
Protection	<p>Population affectée : 4,4 millions représentant la valeur maximale de la population identifiée par les clusters humanitaires (dans les 23 cercles ayant des besoins de protection) + les personnes déplacées dans 9 cercles des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le district de Bamako.</p> <p>Population dans le besoin : 755 355 représentent le nombre total de personnes déplacées, rapatriées et retournées + 10% de la communauté hôte des 22 cercles prioritaires et 10% de la population de Tin- Essako + les personnes déplacées enregistrées dans 9 cercles des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le district de Bamako.</p>
Santé	<p>Population affectée : 3,7 millions qui correspond à 100 % de la population des cercles affectés dans le nord et Mopti + population de Nampala (cercle de Niono).</p> <p>Population dans le besoin : 1 436 094 équivalent à 39% de la population des zones affectées (ci-dessus) selon la répartition suivante : enfants de moins de cinq ans (22%), femmes enceintes (5%), femmes allaitantes (4%), personnes dans le 3e âge (3%) et personnes en situation d'urgence vitale (5%).</p>
Sécurité alimentaire	<p>Personnes affectées : 3 445 873 soit la population en phase 2 à 5 du cadre harmonisé.</p> <p>Personnes dans le besoin : 2 432 930 qui correspond à la population en phase 3 à 5 + la population en phase 2 des cercles avec des populations en phase 3 à 5 (c'est à dire les cercles avec possibilité de détérioration de la situation). Le nombre de personnes dans les phases 2 à 5 dans le Cadre Harmonisé de novembre 2018 se décompose comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - phase 2 dite sous pression : 2,3 millions de personnes ; - phase 3 dite de crise : 176 862 personnes ; - phase 4 dite d'urgence : 8 141 personnes ; - phase 5 dite de famine : 0

DÉFICIT D'INFORMATION**ET PLANIFICATION DES
ÉVALUATIONS DES BESOINS**

En dépit des nombreuses enquêtes et évaluations multisectorielles ou sectorielles réalisées par les partenaires humanitaires, un déficit d'information persiste.

Il est avéré que certaines enquêtes nationales présentent elles-mêmes des limites qui engendrent des déficits d'information.

Pour l'ENSAN, la représentativité statistique des résultats est susceptible d'être amoindrie pour les cercles de Niono (6), Mopti (6), Douentza, Gourma-Rharous (4) et Djenné, Koro (3), à cause de la non complétude des clusters tandis que des biais inhérents à une interprétation fautive des questions ou concepts en langues locales se posent ;

En ce qui concerne le Cadre Harmonisé de mars et novembre 2018, plusieurs facteurs entraînent des déficits d'information, à savoir :

- Les nouvelles régions de Ménaka et Taoudénit ont été analysées avec celles de Gao et Tombouctou. Par manque de statistiques de base pour ces nouvelles régions, la région de Ménaka a été analysée comme cercle dans la région de Gao et celle de Taoudénit prise en compte dans le cercle de Tombouctou ;
- Le taux de malnutrition non représentatif au niveau cercle et le manque de données actualisées sur la nutrition et la mortalité ;
- La divergence de certains indicateurs (Score de Consommation Alimentaire (SCA), diversité et stratégies d'adaptation par exemple) ;
- Difficultés d'estimation des populations en insécurité alimentaire ;
- Prise en compte des personnes affectées par les inondations ou déplacées par l'insécurité dans les estimations de populations.

Avec l'enquête SMART 2018, pour des raisons d'insécurité totale, les districts de Youwarou et Tenenkou n'ont pas été inclus dans la base de sondage. Selon le Recensement Général de la Population et l'Habitat (RGPH), la population dans ces deux districts représentait environ 10% de la population totale de la région de Mopti en 2009.

Plus globalement, la poursuite des hostilités, l'insécurité continue et le faible financement de la réponse aux besoins humanitaires ont impacté les conduites d'évaluations et autres mécanismes de collecte d'informations au Mali. Cela est particulièrement le cas dans certains cercles difficilement accessibles des régions de Kidal et de Mopti où les interventions des acteurs humanitaires ont dû être écourtées ou annulées pour éviter la survenance d'incidents, ou les modalités d'intervention modifiées.

En protection, les activités de monitoring de protection ne couvrent qu'une partie des régions touchées par le conflit et le nombre de moniteurs attribué par région est faible par rapport aux zones à couvrir. Bien que les mouvements de populations soient suivis de manière régulière, les informations sur le retour dans les localités d'origine ne sont pas complètes. En effet, les PDI retournent souvent dans les grandes agglomérations proches de leurs localités d'origine, entraînant un second déplacement et de nouvelles vulnérabilités pour les populations (hôtes et déplacés). En santé, depuis le début de la crise, de nombreux centres de santé fonctionnent grâce aux appuis des acteurs humanitaires internationaux. Les informations relatives au retour du personnel médical dans certaines localités et la capacité des services locaux à assurer la prise en charge sanitaire des populations manquent.

Les principaux défis identifiés sont: i) le raffinement des critères de ciblage des populations vulnérables (face à la raréfaction des ressources, il est possible d'explorer les facteurs d'influence pour identifier les personnes ou catégories vulnérables exclues), ii) l'implication des populations ciblées dans l'analyse des besoins spécifiques pour assurer la pérennité des acquis selon une perspective de développement, iii) la collecte systématique des données désagrégées par sexe et âge, iv) le large partage des rapports d'évaluation des besoins, v) la multiplicité des outils d'évaluation des besoins utilisés par les partenaires et enfin vi) la concentration des évaluations dans certaines zones au détriment d'autres où le déficit des besoins d'information est substantiel.

NOMBRE D'ÉVALUATIONS**228****NOMBRE DE PARTENAIRES****235****ÉVAL. DES BESOINS PLANIFIÉES****72**

NOMBRE D'ÉVALUATIONS PAR LOCALITÉ ET PAR SECTEUR

		Sécurité Alimentaire	Santé	WASH	Nutrition	Protection	Education	Abris	Coordination	TOTAL
	BAMAKO	12			2	1			3	18
	GAO	12	2	1	3	3	2	11	4	38
	KAYES	14			5	2				21
	KIDAL	12	1	1	2	3	1			20
	KOULIKORO	14		1	2	5				22
	MOPTI	12	2	1	2	5	2	3	3	30
	SEGOU	14	1	1	3	9		2		30
	SIKASSO	14			2	1				17
	TOMBOUCTOU	12	3	1	4	1	2	5	4	32
	TOTAL	14	9	6	9	30	7	21	14	

Sécurité alimentaire

- 2 ENSAN par an représentatives au niveau cercle et par zone de moyen d'existence (ZME) - toutes les régions sont concernées (en février et septembre)
- 1 évaluation conjointe de la campagne agricole (CILSS, FAO, PAM, MoA) - toutes les régions du sud sont concernées excepté Bamako (à venir en octobre)
- 1 évaluation conjointe des marchés (CILSS, FAO, PAM, FEWSNET, OMA)
- 2 sessions d'analyse HEA/ Outcomes analysis (octobre et février)
- 1 Système expert réalisé par le SAP (en février et septembre)
- Réalisation et mise à jour des profils Household Economy Approach (HEA) ML14, ML02 et ML03, ML7

Protection

Sur les 30 évaluations renseignées pour le secteur de la protection :

- Seulement 6 ont été spécifiquement axées sur la protection (sur la base des outils de collecte de données de protection) ;
- 8 sont des évaluations multisectorielles conduites par les acteurs RRM ou d'autres acteurs sur la base des outils RRM et MIRA. Ces évaluations ont permis de collecter quelques données relatives à la protection permettant d'orienter le cluster protection dans ses activités ;
- 9 sont des évaluations faisant état de déplacements de population dans les 8 régions plus le district de Bamako (qui sont rapportées dans un seul et même rapport DTM) ;
- 7 sont des évaluations sur les déplacements de population (qui sont rapportées dans trois sites).

ÉVALUATIONS DES BESOINS PLANIFIÉES

CLUSTERS	LOCALITÉ	CIBLES	CHEFS DE FILE	PÉRIODE	OBJECTIF
Abris/BNA	Tombouctou, Ségou, Mopti, Gao, Ménaka, Kidal	Cercles de Niono, Youwarou, Tenekou, Douentza, Tombouctou (commune prioritaire), Gao, Bourem, Ansongo, Ménaka, Anderanboukane et Kidal	Membres du cluster et Développement Social	Avril-Juin	Evaluation qualitative et quantitative des besoins en abris et BNA
Abris/BNA	Gao, Tombouctou, Mopti, Ménaka, et Ségou	Région de Gao Tombouctou, Mopti, Ménaka et Ségou	RRM et Développement Social	Janvier-Décembre	Evaluation Rapide et multi sectoriel des besoins des personnes déplacées
Coordination / Multisecteur	Goundam, Diré	Déplacés/rapatriés	OCHA Tombouctou	Février	Evaluation des besoins des déplacés et rapatriés et appuyer la coordination
Coordination / Multisecteur	Gourma-Rharous, Gossi	Déplacés	OCHA Tombouctou	Mars	Evaluation des besoins et la situation humanitaire / Cohésion sociale et retour des déplacés
Coordination / Multisecteur	Taoudenit, Agouni, Salam	Population vulnérable	OCHA Tombouctou	Avril	Evaluer la situation humanitaire et nutritionnelle
Coordination / Multisecteur	Tombouctou, Alafia	Populations déplacées et rapatriées	OCHA Tombouctou	Juin, Juillet	Evaluer la situation humanitaire des déplacés et rapatriés et cohésion sociale
Coordination / Multisecteur	Niafunke	Populations vulnérables	OCHA Tombouctou	Octobre	Evaluer la situation humanitaire des déplacés ainsi que la réouverture des écoles
Coordination / Multisecteur	Tenenkou	Populations déplacées et les écoles	OCHA Mopti		Evaluer la situation humanitaire des déplacés ainsi que la réouverture des écoles
Coordination / Multisecteur	Bankass/Koro	Populations déplacées et les écoles	OCHA Mopti		Evaluer la situation humanitaire des déplacés ainsi que la réouverture des écoles
Coordination / Multisecteur	Douentza	Populations déplacées et les écoles	OCHA Mopti		Evaluer la situation humanitaire des déplacés ainsi que la réouverture des écoles
Coordination / Multisecteur	Macina/Niono	Populations déplacées et situation des écoles fermées	OCHA Bamako	Mars	Evaluer la situation humanitaire des déplacés ainsi que la réouverture des écoles

CLUSTERS	LOCALITÉS	CIBLES	CHEFS DE FILE	PÉRIODE	OBJECTIF
Coordination / Multisecteur	Ségou	Revue du plan de contingence	OCHA Bamako	Juin	Mettre à jour le plan régional de contingence, le mécanisme de coordination et les actions minimales de préparation
Coordination / Multisecteur	Sikasso	Populations déplacées, 3W, liste de contact et Profil humanitaire	OCHA Bamako	Janvier	Evaluer la situation humanitaire des PDI venus de Koro, mettre à jour le 3W, le profil et la liste de contact de la région
Coordination / Multisecteur	Kayes	Situation humanitaire, plan de contingence, 3W, liste de contact et Profil humanitaire	OCHA Bamako	Mai	Elaborer le plan de contingence, mettre à jour le 3W, le profil et la liste de contact de la région
Coordination / Multisecteur	Banamba (région de Koulikoro)	Situation humanitaire, écoles fermées (Banamba), 3W, liste de contact et Profil humanitaire	OCHA Bamako	Février	Evaluer la situation humanitaire et celle des écoles fermées
Coordination / Multisecteur	Nara (région de Koulikoro)	Situation humanitaire, 3W, liste de contact et Profil humanitaire	OCHA Bamako	Avril	Evaluer la situation humanitaire, l'accès à l'eau et à la santé, la situation des écoles inondées.
EHA	Kidal	Cercles de Kidal	Solidarites Intl	Juin - Juillet	Diagnostic des infrastructures agro pastorales (dont les ouvrages EHA) dans la région de Kidal
EHA	Koulikoro	Cercle de Nara	Islamic Relief	Janvier - Février	Diagnostic EHA pour paquet minimum EHA dans les centres de santé
EHA	Mopti	Cercle de Tenenkou	IRC	Juin - Juillet	Diagnostic EHA pour paquet minimum EHA dans les centres de santé
EHA	Segou	Cercle de Niono	Solidarites Intl	Juin - Juillet	Evaluation des besoins EHA
EHA	Gao	Cercle de Bourem	ACF	Juin - Juillet	Paquet minimum EHA dans les centres de santé
EHA	Tombouctou	Cercle de Taoudenit	Qatar Charity	Janvier - Février	Réhabilitation post-inondations et surélévation flood-resistant wells
Nutrition	Toumbouctou	Structures de santé (CSCOM)	IEDA		Evaluation niveau d'intégration de la nutrition dans le PMA selon le 6 piliers RSS
Nutrition	Kidal	Structures de santé (CSCOM)	IEDA		Evaluation niveau d'intégration de la nutrition dans le PMA selon le 6 piliers RSS
Nutrition	Gao	Structures de santé (CSCOM)	MDM-Belgique		Evaluation niveau d'intégration de la nutrition dans le PMA selon le 6 piliers RSS
Nutrition	Toumbouctou	Enfant de 6-59 mois, Femmes en âge de procréer	IMC-UK		Enquete nutritionnelle SMART district
Nutrition	Toumbouctou	Enfant de 6-59 mois, Femmes en âge de procréer	IMC-UK		Enquete SQUEAC
Nutrition	Mopti	structures de santé(CSCOM)	SCI		Evaluation niveau d'intégration de la nutrition dans le PMA selon le 6 piliers RSS
Nutrition	Koulikoro	Enfant de 6-59 mois, Femmes en âge de procréer	IRW		Evaluation niveau d'intégration de la nutrition dans le PMA selon le 6 piliers RSS
Nutrition	Mopti	Enfant de 6-59 mois, Femmes en âge de procréer	COOPI		Enquete nutritionnelle SMART district
Nutrition	Mopti	Structures de santé (CSCOM)	COOPI		Evaluation niveau d'intégration de la nutrition dans le PMA selon le 6 piliers RSS
Nutrition	Gao	Structures de santé (CSCOM)	ACF		Evaluation niveau d'intégration de la nutrition dans le PMA selon le 6 piliers RSS
Nutrition	Kayes	Enfant de 6-59 mois, Femmes en âge de procréer	ACF		Enquete SQUEAC
Nutrition	Kayes	Structures de santé(CSCOM)	ACF		Evaluation niveau d'intégration de la nutrition dans le PMA selon le 6 piliers RSS
CLUSTERS	LOCALITÉS	CIBLES	CHEFS DE FILE	PÉRIODE	OBJECTIF
Nutrition	Mali	Enfant de 6-59 mois, Femmes en âge de procréer	UNICEF		Enquete nutritionnelle SMART Nationale
Nutrition	Gao	Structures de santé (CSCOM)	Help		Evaluation niveau d'intégration de la nutrition dans le PMA selon le 6 piliers RSS
Nutrition	Koulikoro	Structures de santé (CSCOM)	IRC		Evaluation niveau d'intégration de la nutrition dans le PMA selon le 6 piliers RSS
Nutrition	Segou	Structures de santé (CSCOM)	World Vision		Evaluation niveau d'intégration de la nutrition dans le PMA selon le 6 piliers RSS

Nutrition	Mopti	Structures de santé (CSCOM)	ACTED		Evaluation niveau d'intégration de la nutrition dans le PMA selon le 6 piliers RSS
Nutrition	Mopti	Enfant de 6-59 mois, Femmes en age de procréer	ACTED		Enquete SQUEAC
Protection	Toutes les regions	PDI, Retournés	DNDS, OIM Et toute organisation intéressée	Mars, Juin, Septembre, Décembre	Mise à jour des chiffres des PDI et retournés sur l'étendue du territoire maliens
Protection	Toutes les regions	PDI, Retournés	DNDS Et toute organisation intéressée	Juin	Profilage des PDI et retournés, et Intention de retour des PDI
Protection	Gao (Gao, Ansongo, Bourem)	PDI, Retournés	Mission Conjointe (Membres CP intéressés)	Fevrier-Mars	Situation de protection PDI et Retournés
Protection	Menaka (Tous les Cercles)	PDI, Retournés	Mission Conjointe (Membres CP intéressés)	Juin-Juillet	Situation de protection PDI et Retournés
Protection	Kidal (Tous les cercles)	PDI, Retournés	Mission Conjointe (Membres CP intéressés)	Septembre -Octobre	Situation de protection PDI et Retournés
Protection	Tombouctou (cercle de Niafunke)	PDI, Retournés	Membres du cluster protection Tombouctou	Février	Evaluation de protection
Protection	Tombouctou (cercle de Goundam)	PDI, Retournés	Membres du cluster protection Tombouctou	Mars	Evaluation de protection
Protection	Tombouctou (cercle de Gourma Rharous)	PDI, Retournés	Membres du cluster protection Tombouctou	Juin	Evaluation de protection
Protection	Tombouctou (cercle de Diré)	PDI, Retournés	Membres du cluster protection Tombouctou	Novembre	Evaluation de protection
Protection	Mopti (Koro, Bankass, Bandiagara, Tenekou, Djenné et Douentza)	PDI, Retournés	Mission Conjointe (Membres CP intéressés)	Février-Mars – Avril- Mai	Evaluation de situation de protection PDI et Retournés
Protection	Segou (Niono, Monimpebougou)	PDI, Retournés	Mission Conjointe (Membres CP intéressés)	Mars-Mai- Juillet- Septembre	Evaluation de Situation de protection PDI et Retournés
Santé	Toutes les régions	Personnels de santé	DNS-OMS	Mars	Evaluation des prestataires de services
Santé	GAO	Ménages et Personnels de santé	Help	Février	Evaluations multisectorielle dans la région de GAO
Santé	Ansongo	Ménages et Personnels de santé	Help	Mars	Evaluations des besoins de santé dans le district d'Ansongo
Santé	Bandiagara	Ménages et Personnels de santé	Help	Janvier	Evaluations multisectorielle dans le district de Bandiagara (Mopti)
Santé	Mopti	Personnels de santé	IEDA Relief	Mars	Evaluations des besoins en santé nutrition
Santé	Taoudéni	Personnels de santé	IEDA Relief	Février	Evaluations des besoins en santé nutrition
Santé	Tombouctou	Personnels de santé	IEDA Relief	Mars 2019	Evaluations des besoins en santé nutrition
Santé	Tombouctou	Personnels de santé	Alima	Mai 2019	Evaluations des besoins en santé nutrition
CLUSTERS	LOCALITÉS	CIBLES	CHEFS DE FILE	PÉRIODE	OBJECTIF
Sécurité alimentaire	Toutes les régions sont concernées	Echantillon représentatif	PAM-FAO-CSA et ONG	Février et septembre	ENSAN
Sécurité alimentaire	Toutes les régions sont concernées excepté Bamako	Producteurs	PAM-FAO-CILSS CSA	Octobre à décembre	Evaluation conjointe de la campagne agricole
Sécurité alimentaire	Toutes les régions sont concernées	Producteurs	PAM-FAO-CILSS FEWSNET et OMA	Janvier et Février	Evaluation conjointe des marchés

Sécurité alimentaire	Toutes les régions sont concernées	Echantillon représentatif	SAP, Oxfam et partenaires locaux	Octobre et février	Ateliers d'analyse et de mise-à-jour des profils HEA
Sécurité alimentaire	Toutes les régions sont concernées	Echantillon représentatif	SAP-PAM-FAO et partenaires	Février et septembre	Système expert réalisé par le SAP
Sécurité alimentaire	Toutes les régions sont concernées	Echantillon représentatif	CILSS- SAP	Mars et Novembre	Evaluation de l'insécurité alimentaire aigue par le Cadre Harmonisé

ACRONYMES

ACTED	Agence d'Aide à la Coopération Technique Et au Développement)
ADESAH	Association pour le Développement Endogène au Sahel)
AGR	Activités Génératrice de Revenues
AIC	Analyse Intégrée du Contexte
ALIMA	Alliance for International Medical Action
AMADE/ PELCODE	L'Association Malienne pour le Développement/la Protection de l'Environnement et la Lutte Contre la Désertification
AMCP	Alliance Médicale Contre le Paludisme
ANJE	Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant en situation d'urgence
AVSF	AVSF (Agronomes & Vétérinaires Sans Frontière
BNA	Biens Non Alimentaires
CEMGA	Chef d'état-major général des armées
CERCAD	Centre d'Etudes et de Recherche-Action pour le Développement
CH	Cadre Harmonisé
CILSS	Comité Inter État de Lutte contre la Secheresse au Sahel
CMA	Coordination des Mouvements de l'Azawad
CMP	Commission Mouvements de Populations
COOPI	Cooperation International
CPS	Cellule de la Planification et de la Statistique
CSA	Comité de suivi de l'Accord
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
CSPÉEDA	Centre Sahélien de Prestation, d'Étude, d'Écodéveloppement et de Démocratie Appliquée)
CSREF	Centre de Santé de Référence
CT- CSLP	Cellule Technique de Coordination du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DDR	Désarmement, Démobilisation et Réintégration
DES	Déclaration sur la Sécurité dans les Ecoles
DNH	Direction Nationale de l'Hydraulique

DRA	Direction Régionale de l'Agriculture
DS	Disrict Sanitaire
EAC	Enquête Agricole de Conjoncture
EEL	Engins Explosifs Improvisés
EHA	Eau, Hygiène et Assainissement
EHP	Equipe Humanitaire de Pays
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages
ENAS	Enfant Non Accompagné /Enfant Séparé
ENSAN	Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
FAMa	Forces Armées Maliennes
FEFA	Femmes enceintes et femmes allaitantes
FDS	Force de défense et de sécurité
FEWSNET	Famine Early Warning Systems Network
GARDL	Groupe Action Recherche pour le Développement Local
GATIA	Groupe d'Auto Défense Touareg Imghad et Alliés
GBVIMS	Système de Gestion de l'Information sur les Violences Basées sur le Genre
GII	Indice du Développement Genre (Gender Inequality Index).
HCDH	Haut-Commissariat des Nations unies aux Droits de l'Homme
HeRAMS	Health Systems Availability Mapping System
HIMO	Haute Intensité de Main d'oeuvre
HPC	Humanitarian Program Cycle (Cycle de programmation humanitaire)
ICC	Inter Cluster Coordination
IDH	Indice de Développement Humain
IEDA	International Emergency and Development Aid Relief
INFORM	Index For Risk Management
INSO	International NGO Safety Organisation
INSTAT	Institut National de la Statistique
IRC	International Rescue Committee

ACRONYMES

LLA	Listen, Learn and Act
MAG	Malnutrition Aiguë Globale
MAM	Malnutrition Aiguë Modérée
MAS	Malnutrition Aiguë Sévère
MICS	Multiple Indicator Cluster Surveys
MINUSMA	Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations unies pour la Stabilisation du Mali
MOC	Mécanisme Opérationnel de Coordination
MRM	Monitoring and Reporting Mechanism - Mécanisme de surveillance et de communication de l'information des violations graves commises contre les enfants
MSA	Mouvement pour le Salut de l'Azawad
NIAF	Needs Identification and Analysis Framework
NRC	Conseil Norvégien pour les Réfugiés
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMA	Observatoire des Marchés Agricoles
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDI	Personne Déplacée Interne
PEP Kits	Post Exposure Prophylaxis - Prophylaxie Post-Exposition
PMA	Prise en charge de la Malnutrition aiguë
PMA	Paquet Minimum d'Activités
PNUD	Programme de Développement des Nations Unies
PSIRC	Plan de Sécurisation Intégrée des Régions du Centre
REG	Reste d'Explosif de Guerre
RGPH	Recensement Général de la Population et l'Habitat
RRT AoR	Rapid Response Team Area of Responsibility
SAP	Système d'Alerte Précoce
SCA	Score de Consommation Alimentaire
SDR	Stratégie de Développement Rural
SMART	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions
SONUB	Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence
STAIT	Senior Transformative Agenda Implementation Team
U23	Under 23 month (les enfants de moins de 23 mois)
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés
VAM	Vulnerability Analysis Mapping
VBG	Violences Basées sur le Genre
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
WRSI	Indice de satisfaction des besoins des plantes en eau
ZME	Zone de Moyen d'Existence

CONTACTS

Pour plus d'informations, prière de contacter



Coordination

cibonga@un.org



Abris/Biens Non Alimentaires

coord.mali@sheltercluster.org



Eau, Hygiène et Assainissement

washclustermali@gmail.com



Éducation

cluster.edu.mali@gmail.com



Nutrition

bchigangu@unicef.org



Protection

milibacpm@unhcr.org



Santé

mbodjm@who.int



Sécurité Alimentaire

info.mali@fscluster.org



